

La Nouvelle

lettre d'auzeville-tolosane

LA LETTRE
A 20 ANS



Mairie neuve

N° 60



02/2004

L'ESPRIT DE LA LETTRE

"Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts."

Isaac NEWTON

LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville, en bref

• **La composition** du comité de rédaction n'est pas arrêtée définitivement : toutes les collaborations à titre temporaire ou non seront bienvenues. Vous pouvez envoyer des articles en tenant compte des modalités ci-dessous (en prévoyant un petit délai supplémentaire pour la saisie du texte).

• **Avertissement** : les titres, sous-titres, intertitres et "chapeaux" sont sous la responsabilité de la Rédaction, sauf indications particulières des auteurs des articles (règle générale utilisée dans toutes les publications des plus grandes aux plus humbles).

• **Les dates de parution**, toujours en coordination avec les sorties de Foliol sont maintenues : 15/10, 15/02, 15/06. Dépôts des manuscrits à l'imprimerie : un mois plus tôt. Remise des textes le vendredi précédent le bouclage (de préférence saisis sur disquette, sinon les remettre 1 semaine plus tôt).

Découpage du canard

Les **infos municipales** sont les seules pages du journal contrôlées et rédigées par la municipalité, ès qualité. Elles constituent le bulletin «municipal», le reste de LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville est un bulletin «communal», de l'ensemble de la communauté villageoise.

La **vie associative** et le **magazine** résument leurs caractéristiques dans leur simple dénomination. Rappelons au passage que ce bulletin est à la disposition de toute association qui souhaiterait faire mieux connaître ses activités dans la commune. Ceci en harmonie bien sûr avec Foliol qui par ailleurs «emploie» plusieurs rédacteurs en commun avec nous.

Le **Forum** est la rubrique des états d'âme, de la pensée libre, parfois de la libre pensée. C'est une table ronde où jusqu'à présent tous ceux qui l'ont demandé ont pris la parole sans aucune forme de censure. Les interpellations les plus vigoureuses se sont d'ailleurs principalement exercées à l'encontre de LA LETTRE. Quoique maso-négatifs, nous avons toujours pensé que les critiques méritaient d'être dites... même si nous les avons trouvées parfois injustes.

BULLETTIN COMMUNAL N° 60

Conçu par la Commission Information

Responsable : Jean-Marie DESTOMBES - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : Belinda et Michel BOUTAUD, Jean-Pierre CHAUMONT, Jean-Paul DENIER, Jean-Marie DESTOMBES, Françoise FILIPPI, Tho KHA VANG, René LAVERGNE, Jean et Sylvette LAUZERAL, Monique LEMORT, Denise MÉNARD, Solange MICHEL, Jacqueline et Denis MONCHY, Louis NOUGADERE, Laurence SALOMÉ, Sylvie et François-Régis VALETTE.

Photos : Jacqueline CARPUAT, Jean-Marie DESTOMBES, Bernard FRAYSSE, Jean LAUZERAL, Denis MONCHY, B. et M. RAYNAUD, Laurence SALOMÉ, Bruno ZARAGOZA.

Couverture : "Mairie neuve" Jean LAUZERAL

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

INFOS MUNICIPALES

• Le mot du Maire	F.-R. Valette	3
• Les conseils municipaux en bref.	L'équipe municipale	4
• Bilan des activités 2003.	F.-R. Valette	7
• Cantine : l'école du plaisir.	L. Nougadère	8
• Point sur le pont de bois	A. Paillous	9
• Taxe d'habitation.	J.M. Destombes	10
• Modification du POS	B. Carpuat	11
• Actualité du Sicoval	F.-R. Valette	12
• Se déplacer autrement.	Covoituval	13
• Castagnade.	C. Sichy	14
• Le droit Internet	PIJ	14
• Marché de Noël.	C. Sichy	15

ASSOCIATIONS

• Dernières nouvelles B&B	N. Dumas	16
• Emma - Astronomie	Foyer Rural	17
• La Chorale d'Auzeville "Mille chœurs"	J. Lagarrigue	18
• Rats d'Art - Salon peinture	A. Sandré/M. Chrzestek...	19
• Autour des Annapurnas	B. Raynaud	20
• "Le Népal c'est comment ?"	M. Ichanjou	22
• A.G. association de défense	G. Kihn/J.P. Denier	25
• Go-Elan : 3 titres départementaux.	Ch. Mennesson	25

FORUM

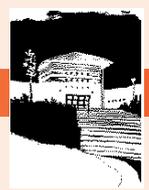
• "Pourquoi j'ai adhéré à Harmonie ?"	M. Ichanjou	26
• "Où sont-ils donc passés ?"	J. Lauzeral	26
• A travers un voile	S. Lauzeral	27
• Incohérences	J. Lauzeral	28

MAGAZINE

• Investissements bienvenus	J.M. Destombes	29
• Le funambule de l'image	M.L. Boutaud	30
• Présidence irlandaise	Tho Kha-Vang	31
• Un samedi pas comme les autres	R. Fraysse	32
• Renaissance du moulin de la Laurède	J.P. Denier	34
• Henri Bosco, un écrivain à redécouvrir.	R. Buis	36

DIVERS

• Etat civil		38
• Infos santé, numéros utiles		38
• Pharmacies de garde		39
• Musik City.		40



“Solidarité

Beaucoup d'entre vous ne le soupçonnent peut-être pas, mais notre solidarité a trouvé à s'exercer ici, à Auzeville, à plusieurs reprises au cours du dernier trimestre 2003.

Au profit de deux familles qui habitent depuis quelque temps sur notre commune et que les affres d'une séparation brutale ou les duretés de la vie ont plongé subitement dans une difficulté extrême avec des sentiments d'être abandonné.

Au profit également de personnes arrivées sur notre commune, et qui vivaient dans des conditions de précarité et de dénuement inacceptables.

Sans tambours ni trompettes, sans imprécation et méchante littérature sur la voie publique, nous nous sommes attelés à la tâche : apporter le réconfort d'une présence et trouver un toit, ensuite procurer quelques ressources, puis aider dans les parcours souvent tortueux des démarches administratives qui deviennent vite insurmontables, enfin essayer de déboucher sur une réinsertion sociale par l'emploi.

Voilà ce qui a été accompli, ou qui est en cours, grâce aux nombreux soutiens apportés ici et là, souvent spontanés et désintéressés, parfois discrètement sollicités. Que tous ceux qui ont apporté

leur aide matérielle en mettant à notre disposition une maison, divers moyens, en consacrant de leur temps, en offrant le couvert, soient ici remerciés au nom des bénéficiaires, au nom de cette indispensable solidarité qui ressemble alors beaucoup à la fraternité de la devise de notre République : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

François-Régis VALETTE



Boulevard urbain de la RN 113

Présentation de l'état d'avancement des études concernant le Transport Commun en Site Propre (TCSP).

Réunion publique le mardi 16 mars à 20h30 à la Mairie



Conseils mu

Les réunions du conseil municipal sont publiques. L'ordre du jour de chaque réunion est donné dans le Télex. Les interruptions de séance systématiques, sur chaque question à l'ordre du jour, permettent aux personnes qui assistent à la séance du conseil municipal de s'exprimer et de dialoguer avec les conseillers. Le compte rendu de chaque réunion du conseil est affiché dans les panneaux d'information de la commune dans la semaine qui suit la réunion. Vous pouvez le consulter à la mairie et en obtenir une copie si vous le désirez, ou le recevoir par mail.

Séance du conseil municipal du 21 octobre 2003

■ Règlement de la cantine pour 2003-2004

Le non respect des modalités d'inscription et de signalement des absences, dans les formes précisées, entraîneront l'application de pénalités : paiement des repas non pris et doublement du tarif des repas pris sans inscription. Décision unanime du Conseil

■ Utilisation de la piscine de Castanet - renouvellement de la convention

Cette nouvelle convention, concernant les écoles maternelle et élémentaire d'Auzeville, ratifiée à l'unanimité par le Conseil, fixe créneaux horaires d'utilisation par classes, tarif (19 € de l'heure par ligne d'eau), cycle de travail et encadrement pédagogique.

■ Convention avec l'association Rats d'art

Fixe les modalités d'organisation du salon d'hiver de peinture à la Mairie, elle est approuvée unanimement par le Conseil.

■ Virements de crédits budget communal

Il est nécessaire de procéder à des virements de crédits de comptes à comptes, sans modification du montant déplacé. Vote favorable et unanime du Conseil.

■ Contrat local de sécurité : avenant sports

Un avenant aux Contrats Locaux de Sécurité de Toulouse et de l'aggloméra-

tion toulousaine est proposé pour une meilleure prévention des problèmes d'incivilité et de violence dans le sport. La teneur de cet avenant a été retenue après un diagnostic basé sur une étude de la nature et de la fréquence des incidents constatés et établi en partenariat avec tous les Organismes concernés (Jeunesse et Sports, Sécurité publique, Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse, Sicoval, communes signataires des CLS et clubs sportifs).

Vote favorable et unanime de cet avenant par le Conseil, qui par ailleurs désigne M. Christian MORA comme Référent de sécurité dans la Commune, pour les problèmes liés au sport.

■ Compte rendu du conseil de communauté du 6 octobre 2003

Il a porté en particulier sur la Compétence Assainissement et Gestion du Pool routier, l'urbanisme (validation de la phase 2 du PLH), les aires d'accueil des gens du voyage, le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Toulouse-Blagnac, le Financement du service de collecte, traitement et valorisation des déchets, l'Extension de Diagona.

■ Questions diverses

- demande de subvention auprès du conseil général pour l'effacement des réseaux France Telecom - chemin del Prat - tranche 1.

L'opération se chiffre à 18 104,63 € HT, soit 21 653,14 € TTC, somme prévue au budget communal section investissement. Le Conseil sollicite une subvention sur l'ensemble de cette opération de la part du Conseil Général.

- remplacement de câbles et projecteurs vétustes par le SDEHG.

Une étude réalisée par le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) portant sur le remplacement de câbles et projecteurs vétustes des tennis municipaux sera discutée lors d'un prochain Conseil Municipal.

- tarif du CLSH élémentaire pour le séjour de ski en février 2004.

Il concerne les enfants de 6 ans à 12 ans se rendant avec le centre de loisirs au Mourtis (31), du 9 au 13 février 2004. Il varie de 185 à 380 € suivant les six tranches de quotient familial retenues (195 à 390 € avec cours). Il est accepté à l'unanimité.

- effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public chemin Del Prat par le SDEHG - tranche II.

Présentation d'une étude par le SDEHG sur les travaux d'effacement du réseau basse tension et la rénovation de l'éclairage public, du chemin del Prat - tranche II - urbanisation. Le coût total de ce projet est estimé à 56 930 € TTC. Compte tenu de la participation du SDEHG et de la subvention possible du Conseil Général, la contribution de la commune sera au plus égale à 7 687 €. Accord.

- demande de subvention d'investissement pour travaux de réfection des terrains de tennis.

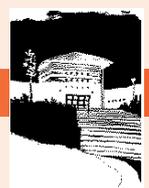
La section Tennis demande une participation financière pour compléter sa participation (50 à 60 % d'un montant total de 13 300 € TTC) pour des travaux de réfection jugés urgents sur les courts dégradés par la sécheresse de cet été. La commune demandera une subvention la plus large possible auprès du Conseil Général et ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2004. Accord unanime.

Séance du conseil municipal du 13 novembre 2003

■ Travaux d'urbanisation de la RD 57 a, chemin del Prat

La Commission d'Appel d'offres décide de retenir l'entreprise Jean LEFEBVRE pour un montant HT de 157 296,70 € soit 188 126,85 € TTC, somme qui représente la tranche ferme et la tranche conditionnelle 1.

Le Conseil approuve à l'unanimité le marché et charge M. le Maire de le signer.



nicipaux

■ Réhabilitation du réseau d'eaux usées - chemin cel Prat et Complexe agricole

Un marché de maîtrise d'œuvre avec la DDA31 est accepté par le Conseil pour un montant de 4 000 € HT soit 4 784 € TTC.

■ Enfouissement des réseaux France Telecom 2^e tranche - convention

Accord unanime du Conseil Municipal sur cette convention.

Séance du conseil municipal du 27 novembre 2003

■ Travaux en régie 2003 - décision modificative

Certains travaux (démolition d'anciens garages et de la maison Ramon, travaux du groupe scolaire et divers) ont été effectués cette année en régie. Une décision modificative est prise par le Conseil pour intégrer les différentes dépenses y afférant dans les comptes adaptés, pour un total de 42 360,00 €.

■ Subvention de fonctionnement en faveur du Foyer rural

Pour la transparence des comptes entre la Commune et le Foyer Rural, il s'avère nécessaire d'octroyer une subvention complémentaire de 1 353,42 € à ce dernier. Elle concerne les honoraires des employés communaux mis à disposition du Foyer Rural durant l'année 2003. Le Conseil, moins une abstention, accepte cette subvention qui sera prélevée sur le compte "subventions diverses".

■ Indemnité de conseil au receveur

Le Conseil Municipal décide, moins une abstention, l'attribution d'une indemnité de conseil de 623,16 € brut à Monsieur Christian CAMILLERI (Trésorier de Castanet).

■ Virement de crédits sur le budget assainissement

M. le Maire informe les membres du Conseil qu'il est nécessaire de procéder à des virements de crédits de 69 100 € et 1 590 € Le Conseil donne son accord.

■ Budget assainissement - emprunt de 100 000 € pour financement des investissements

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil la décision d'un prêt, lors du vote du budget primitif assainissement 2003. Il

propose donc d'emprunter au taux de 4,44 %, 100 000,00 € remboursables en 15 ans. Après en avoir délibéré, un contre et deux abstentions, le Conseil Municipal accepte cette proposition et charge M. le Maire de signer ce contrat de prêt.

■ Personnel communal

• Créations de postes pour besoins occasionnels - année 2004

Le Conseil décide de créer des postes d'agents d'entretien, d'animation et techniques non titulaires dans différents services de la commune (cantine, entretien, animation, écoles et services techniques). Recrutements effectués en 2004 en fonction des besoins occasionnels ou saisonniers constatés.

• Augmentation du temps de travail d'un agent d'entretien

Temps de travail porté de 20 heures à 22 heures hebdomadaires pour un agent d'entretien dès l'avis de la commission administrative paritaire et ce à compter du 1^{er} janvier 2004. Accepté à l'unanimité par le Conseil, au Budget Primitif 2004.

■ Modification du taux de TVA du marché de balayage mécanisé

Un marché signé avec la Société SURCA (sur la base d'un prix assujéti à une TVA de 5,5 %) prend la suite de la convention entre Sicoval et communes concernant la prestation de balayage mécanisé. Le législateur conteste ce taux et impose celui qui s'applique aux prestations de service, soit 19,6 %, et ce depuis le début du marché. Une facture de régularisation nous sera adressée. Le Conseil délibère et accepte à l'unanimité, l'application du taux de 19,6 % sur ce marché.

■ Avenant au contrat relatif au marché public du service "Espace Jeunes"

Un avenant prolongeant de deux mois (septembre et octobre 2003) le marché public passé avec l'association Léo Lagrange Midi-Pyrénées est proposé, dans les conditions initiales du marché. Accord unanime du Conseil qui charge M. le Maire de signer le présent avenant.

■ Communauté d'Agglomération du Sicoval

• Modification des statuts intégrant la compétence assainissement et la gestion du service Pool Routier

Cette modification est rendue nécessaire

par la prise de la compétence Assainissement et la prise en charge du service Pool Routier, suivant décision du Conseil de Communauté. Elle est soumise à la délibération du Conseil municipal.

La prise en charge du service Pool Routier sur le territoire est liée au retrait de la DDE de la maîtrise d'œuvre de ce service (décision du Conseil sauf un contre et 2 abstentions).

Discussion au sein du Conseil Municipal qui porte sur l'intérêt ou non pour la commune de transférer la compétence assainissement à la communauté d'agglomération Sicoval.

En effet, la commune a investi dans les équipements d'assainissement : station d'épuration, silos de stockage des boues, réhabilitation partielle du réseau d'assainissement. Par ailleurs, elle achève son schéma directeur d'assainissement et sera en conformité avec la loi sur l'eau d'ici fin 2005. Ces investissements ont pu être réalisés tout en maintenant une taxe d'assainissement à un niveau relativement faible : 0,57 €/m³.

Dans le cadre de l'intercommunalité, la prise de compétence par le Sicoval se justifie pour des raisons liées à l'environnement, aux services à rendre aux habitants, à sa capacité à traiter le difficile problème de l'élimination des boues. La redevance devrait se situer autour de 0,70 à 0,73 € par m³ à l'horizon 2008-2010.

Après en avoir délibéré un contre, sept pour et quatre abstentions le Conseil Municipal décide d'approuver, la modification des statuts du Sicoval.

• Approbation du transfert au Sicoval des parcs d'activités communaux

La Communauté propose d'assurer l'entretien et la maintenance de l'ensemble des zones supérieures à 1,5 ha, au titre de leur intérêt communautaire.

• Approbation du transfert au Sicoval du Ramier de Clermont-le-Fort

Transfert proposé pour la zone naturelle sensible du Ramier de Clermont-le-Fort, pour les mêmes raisons. Ce transfert inclut études, réalisations et leur financement portant sur les espaces naturels sensibles, les zones naturelles d'intérêt ou faunistique (ZNIEFF).

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le transfert de la zone et de ses charges.



■ Approbation du Programme Local de l'Habitat (PLH) du Sicoval

Projet lancé en novembre 2002, avec 3 phases (diagnostic habitat, orientations stratégiques et programme d'actions). Après étude (cabinet extérieur), réunions de travail et présentation aux maires et Commissions concernées, le Conseil de Communauté s'est prononcé favorablement sur ces points, et la signature d'une convention de mise en œuvre entre l'État et le Sicoval.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de PLH du Sicoval.

■ Compte rendu du Conseil de Communauté du 3 novembre 2003

Sont signalés en particulier des projets de logements sociaux avec participation du Sicoval au surcoût financier, un avenant n° 1 avec la SCI SIMO au Lotissement du Grand Chêne à Auzeville, et la vente à DECOSET pour la déchetterie à la ZAC de la Bourgade à Labège.

■ Questions diverses

• Modification statutaire du SIVOM

Le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion de la Commune de Baziège au SIVOM, au titre de la vocation d'aides-ménagères à domicile.

Séance du conseil municipal du 18 décembre 2003

■ Modification du temps de travail d'un agent d'entretien et d'un agent administratif

Le temps de travail respectivement porté de 20 heures à 35 heures et de 25 heures à 32 heures après avis de la commission administrative paritaire à effet du 1^{er} janvier 2004.

Accord unanime du Conseil et prise en charge des crédits nécessaires par le Budget Primitif 2004.

■ Création d'un poste d'agent administratif à temps incomplet

Point à l'ordre du jour reporté à une séance ultérieure.

■ Prêt de 190 000 € au Crédit Agricole - Budget Commune

M. le Maire rappelle par le vote du budget primitif Commune 2003, la décision de réaliser un prêt de 240 000 €. Décision unanime du Conseil de le ramener à 190 000 € et de s'adresser au Crédit Agricole (4.32 % sur 15 ans).

■ Prêt de 220 000 € au crédit local de France - budget commune

M. le Maire rappelle qu'en 2002, la décision de réaliser un prêt a été prise

pour un montant de 220 000 € d'une durée d'un an dans le cadre de préfinancement d'investissements dans l'attente des subventions à venir. Accord unanime pour le réaliser sur un an auprès du Crédit Local de France.

■ Virements de crédits - Budget commune

Monsieur le Maire Adjoint aux Finances informe le Conseil Municipal qu'il convient en fin d'année d'effectuer l'apurement des opérations d'immobilisations en cours. Pour ce faire il faut procéder à un apurement des comptes d'imputation provisoire C/23 « Immobilisations en cours » et affecter ces sommes au C/21 « Immobilisations » pour des montants de 22 119.69 €, 41 937.09€ et 2 165.24 €. De plus une décision modificative et un virement de crédit entre comptes pour 31 052 € sont nécessaires.

Le Conseil accepte ces différentes propositions.

■ Virements de crédits - budget Assainissement

Proposition de même nature, adoptée à l'unanimité, de virements entre comptes d'imputation provisoire C/23 « Immobilisations en cours » (à apurer) et compte C/21 « Immobilisations » portant sur 29 501,31 €.

■ Procédure de modification du POS

M. le Maire informe l'Assemblée qu'après de nombreuses discussions, il est apparu nécessaire de lancer une procédure de modification du Plan d'Occupation des Sols tendant notamment à l'urbanisation d'une zone II NA au lieu dit Moulin Armand, afin de mettre en œuvre un programme de logements favorisant la mixité et la qualité urbaine.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal unanime, propose de lancer la procédure de modification du POS. Une consultation se déroulera à la Mairie d'Auzeville-Tolosane du lundi 16 février 2004 au vendredi 5 mars 2004 inclus, aux heures traditionnelles d'ouverture des bureaux, et associera l'ensemble des personnes mentionnées à l'article L 300.2.

■ Tarification du séjour ski à Super Esport en février (Centre Ados)

Compris entre 190 et 440 €. (de la 1^{re} à la 7^e tranche du Quotient Familial) - 440 € pour les enfants n'habitant pas la Commune.

Accord du Conseil.

■ Compte rendu du Conseil de Communauté du 3 novembre 2003

Sont signalés en particulier l'implantation d'une salle de spectacles à Ramonville, l'acquisition de la propriété de M^{me} PECH par le Sicoval (ZAC de Pont

de Bois), l'acceptation du cahier des charges du "Lotissement Les demoiselles" à Auzeville,

■ Questions et communications diverses

Convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) avec DDE. A revoir après recueil d'informations supplémentaires.

Séance du conseil municipal du 22 janvier 2004

■ Bilan des activités 2003

(cf ci-contre)

■ Vote du compte administratif 2003 Assainissement

A la clôture des comptes et en accord avec les balances du receveur, le compte administratif 2003 du Budget Assainissement fait apparaître :

- excédent compte Exploitation de 168 238.16 €
- excédent du compte Investissements de 155 119.65 €
- Des restes à réaliser :
 - en dépenses, de : 345 605.15 €
 - en recettes, de 108 494.39 €

Ces sommes seront reportées aux différents comptes du Budget Principal 2004 de la Commune d'Auzeville, suite au transfert de compétences assainissement au Sicoval à effet du 1^{er} janvier 2004.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité moins une voix contre, l'ensemble de ces propositions.

■ Sicoval : compte rendu du Conseil de Communauté du 5 janvier 2004

Sont signalés en particulier l'adoption du Budget Assainissement 2004, la nomination de nouveaux vice-présidents du Sicoval et un projet urbain autour de la future station de métro Ramonville-Buches.

■ Questions et communications diverses

• Demande de subvention d'investissement pour travaux de réfection aux terrains de tennis

Suite à un nouveau devis d'un montant moins élevé, la subvention de 11 120.40 € H.T votée en date du 21 octobre 2003, pour la réfection des courts de tennis en 2004, est ramenée à 10 218.86 € H.T.

Accord unanime du Conseil et révision de la demande de subvention d'investissement auprès du Conseil Général.



Le bilan d'activité 2003 :

les principaux points

■ Grands projets

Révision du POS nécessaire à l'approbation de la ZAC du Pont de Bois ; lancement par le Sicoval des premiers travaux en novembre 2003 pour la réalisation du lotissement des « Demoiselles » et commercialisation des lots par la commune. Suivi de l'étude du projet d'aménagement de la RN 113 en boulevard urbain, avec réalisation de voies de transport en commun en site propre.

■ Assainissement

Achèvement du schéma d'assainissement ; recherche et accord pour un site d'épandage des boues. Lancement des travaux de construction des silos de stockage des boues.

■ Travaux

Achèvement de l'allée des Tamaris. Démarrage des 2 premières tranches de travaux d'urbanisation du Chemin del Prat. Poursuite de la réfection des trottoirs.

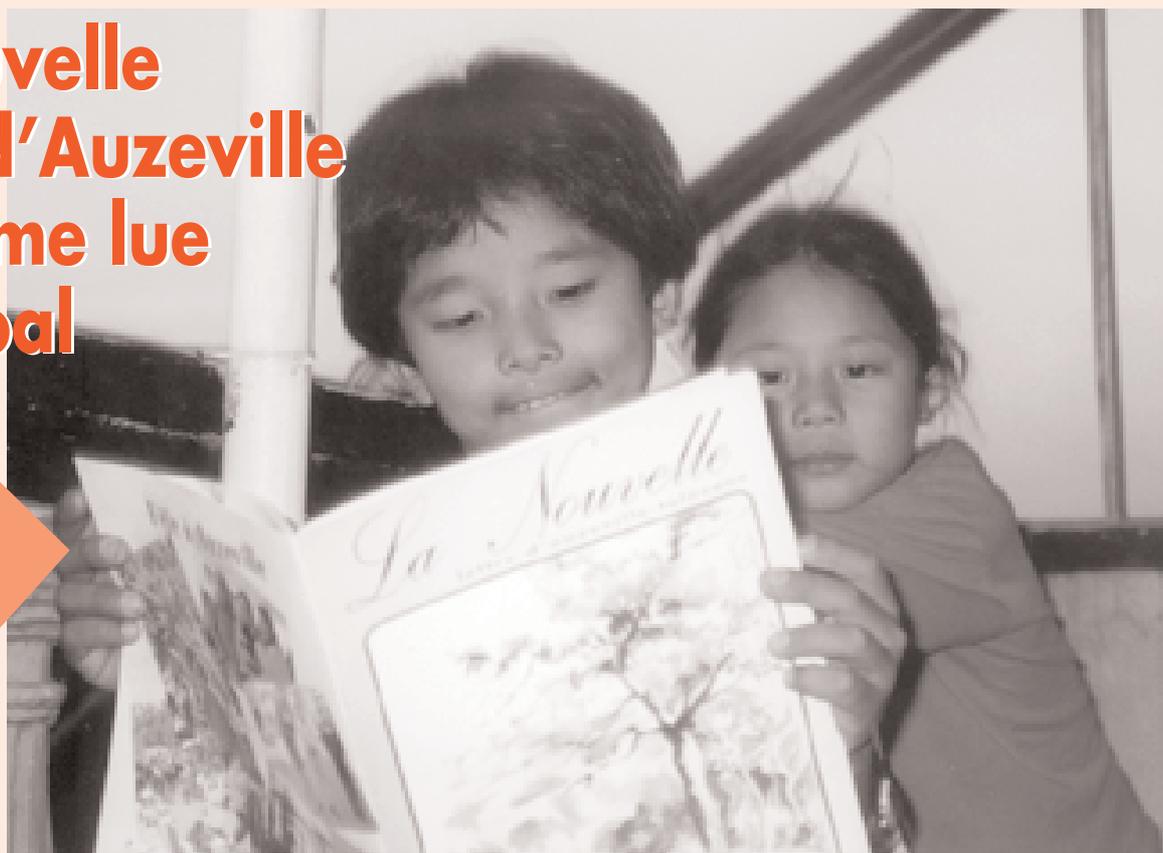
■ Animation et vie locale

11^e salon de peinture d'hiver avec l'association Rats d'Arts, qui prend la succession d'Art Promotion. Fête de la St Jean. 1^{er} marché de Noël. Participation à l'organisation des Randovalés du Sicoval.

■ Petite enfance et jeunes

Renouvellement de la convention avec la crèche. Échec de l'espace jeunes. Soutien par les subventions et par un support logistique à la vie associative assurée en tout premier lieu par le Foyer Rural, mais également par le BLAC, ABA, Rémi, les comités de jumelage avec Broughton and Bretton et avec Calugareni, les Rats d'Arts, Faire Face Ensemble, les Anciens Combattants, l'Association de Chasse et le Club des Amis de la Bière, qui a organisé le 1^{er} Salon de la Bière en mai dernier.

La Nouvelle Lettre d'Auzeville est même lue au Népal





Cantine : l'école du plaisir

En fait, peu de parents connaissent le monde parallèle de l'école qu'est la cantine, les enfants la fréquentent souvent par obligation, et les parents ne se soucient pas de la qualité de cette structure communale sinon par le compte rendu qui est fait par leur chérubin... cela ne semble pas trop inquiéter Liliane Roig, la responsable de la cantine de notre commune, non plus.

Chaque jour, elle arrive à 8 h le matin, « toujours de bonne humeur ! » au dire de ses collègues, toujours prête à affronter l'armada de gamins à midi ! En vérité, ils sont trois salariés communaux à attaquer la préparation des repas, une en préparation chaude, et deux en préparation froide. Vous l'avez compris le chaud c'est... le chaud, autrement dit les plats chauds ! Et pour le froid me direz-vous, eh bien ce sont les entrées, et les desserts, car ici tout est préparé sur place. De là à croire que les nems sont réalisés par Liliane, « non ! Je ne suis pas d'origine asiatique... ».

Vache folle, poulet à la dioxine, veau aux hormones, maïs transgénique, tomate irradiée... Alliée à la science, l'industrie agroalimentaire nous invente « le meilleur des mondes nutritifs ». Il ne s'agit plus de se nourrir, seulement de s'alimenter. Mais à Auzeville, les 200 enfants qui mangent régulièrement à la cantine ne s'y trompent pas : ils sont gâtés, choyés, d'ailleurs même s'ils savent pour la plupart qu'ils mangeront ce qu'ils n'ont pas l'habitude de manger chez eux, c'est toujours un spectacle assez plaisant que de les voir se nourrir, hilarant parfois de voir les grimaces à l'apparition des épinards. Mais Liliane sait parfaitement agréementer ce bon plat de béchamel, ce qui lui donne souvent des saveurs plus rapprochées du lait que du légume... ça se passe bien. A tel point qu'une partie du personnel communal, les animateurs, et presque tous les enseignants se précipitent vers midi à la cantine. C'est la rançon de la gloire, non ? Et que dire des repas préparés pour les personnes de la commune qui se voient livrer à domicile le repas de midi, fraîchement préparé par l'équipe de la cantine scolaire. Le chiffre de 20 repas journaliers est déjà atteint, et les communes avoisinantes postulent pour bénéficier de ce service et de la qualité de notre cantine. Alors pour avoir cette qualité de service

comment s'y prend-on ? La recette n'est pas simple, mais pour comprendre comment ces agents communaux réussissent le pari de la qualité, il suffit de les observer, chacun manifeste le plus d'entrain à la tâche, chacun s'affaire de son côté pour que le plat soit réussi. Sachez que l'équipe a été recrutée avec l'expérience acquise dans le privé et une volonté de transmettre sur la commune les avantages de la pratique.

Mais rien à voir avec



l'École Hôtelière, brillante école où Liliane a fait ses armes. A Auzeville la gestion de la qualité reste la même, même si les plats servis ont une consistance différente, Liliane concocte les menus avec simplicité et manœuvre l'équilibre des mets en essayant de tenir compte des goûts de chacun « les menus sont faits de telle manière à ce qu'ils puissent manger au moins un plat... ». D'ailleurs, le travail en équipe est de règle à tous les niveaux, puisque les deux collègues François Vidal et Chris-

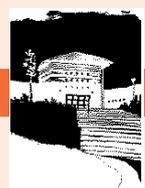
tine Aymard ajoutent une note personnelle à la présentation des menus de la semaine.

Aux "coups de bourre" vers midi, au moment du service, des agents communaux comme Audrey Ferrer, Annie Auriol ou Isabelle Bonaventure viennent à la rescousse, pour servir les enfants, et en même temps veiller à ce qu'ils mangent... de tout si possible ! après... « Dès que tous les enfants terminent et que tout est rangé, on mange à notre tour » et ce n'est pas différent, même plats qu'eux, « en 22 ans de travail, pas d'intoxication... », Serait-ce un record ? « Les écoles des autres villages nous envient... ». Et pour les allergies, c'est pareil, un dialogue s'instaure avec les parents « nous en tenons compte dans la préparation... » Chaque parent est invité à venir constater par lui-même... mais Liliane insiste « j'en tiens compte si c'est un certificat établi par un allergologue ! » détail qui a son importance. La satisfaction se savoure après les repas : « nous n'avons pratiquement pas de restes... », et c'est là sans doute que l'on peut mesurer la qualité de ces agents communaux qui assurent l'équilibre de ce moment privilégié qu'est le repas du midi. De tous temps, le partage d'un repas, en famille ou entre amis, a offert à l'homme un de ses plus sûrs plaisirs. Aujourd'hui, dans ce monde si pressé, la table réunit. Le temps qui court s'arrête. Les gens se réveillent. Le désir est sublimé. L'appétit s'ouvre...

Alors pour préserver la santé et la qualité de vie de nos enfants, quel meilleur point de départ que de bien les nourrir ! En mangeant bien, on se fait le plus beau des cadeaux... Pourquoi s'en priver ? Pour l'équipe de la cantine cela paraît très facile d'inscrire la santé à ses menus quotidiens : les aliments les plus nutritifs sont les aliments de base qui n'exigent, la plupart du temps, aucun artifice, le bien-manger est un art qui se décline tous les jours à la cantine d'Auzeville.

Louis NOUGADERE





Le point sur le Pont-de-Bois

Et c'est vrai que beaucoup de choses ont changé au cours des derniers mois.

En Juin 2003, le Conseil Municipal a approuvé le dossier de la Zone d'Aménagement Concerté du Pont-de-Bois. En Juillet, cela a été au tour du Conseil de Communauté du Sicoval de donner son accord. Aucune observation n'a été faite en retour par la Préfecture ; aucun recours de tiers contre le projet n'a été déposé.

Finis de danser en rond sur ce Pont ! Le projet qui a connu tant de vicissitudes, tant de malchance et tant de contre-temps depuis 12 ans, est bel et bien lancé.

En septembre 2003, on a constitué un groupe de travail mixte Sicoval/commune pour le suivi de réalisation de la ZAC. Désormais, il se réunit mensuellement.

Le premier quartier d'habitation

La première tâche du groupe a consisté en la touche finale apportée au plan du quartier des Demoiselles que nous avons décrit dans la dernière Lettre d'Auzeville. Le lancement de la commercialisation s'est fait en septembre 2003, à 105 €/ m². Cent quinze dossiers de candidature ont été reçus pour les 33 lots individuels prévus qui sont de surface comprise entre 560 et 1100 m². Le classement de ces dossiers a été établi selon une liste de critères retenue par la municipalité. Aujourd'hui, tous les terrains sont nommément attribués et ont fait l'objet d'un protocole d'accord.

Un cahier de charges qui s'impose aux acquéreurs; même successifs, des terrains

**Non, vous n'avez pas rêvé !
Oui, vous avez bien vu au rond-point d'entrée d'Auzeville, en gros sur une pancarte :
« Itinéraire d'accès au chantier de la ZAC du Pont-de-Bois » !**

sera annexé aux actes de vente qui seront signés à partir de juin 2004. Il précise certains points du POS auquel il fait référence. De plus, il responsabilise les propriétaires vis-à-vis de l'entretien et de la remise en état, aussi bien pendant la construction que durant l'habitation.

Fin novembre, les travaux ont commencé. Une piste provisoire d'accès au chantier a été construite depuis le rond-point situé devant l'ENSAT, en vue de limiter au maximum la gêne des riverains pendant la construction. La voirie prend forme. La construction des habitations se déroulera après la réalisation complète des réseaux et voiries, c'est-à-dire vers septembre 2004.

Le quartier central de la ZAC

Ce quartier, dense et d'usage mixte (habitat collectif, maisons de ville, résidence d'étudiants mais aussi activités tertiaires), va faire l'objet d'un appel à projets auprès de plusieurs promoteurs, afin d'assurer une cohérence d'ensemble que nous jugeons indispensable pour donner son caractère à cette partie urbaine.

La rédaction du programme d'appel exprimant à la fois les données, les besoins et les contraintes est en cours d'écriture au Sicoval. Ce programme sera revu au plan communal en février 2004,

avant sa communication aux groupements d'entreprises pouvant être concernés. Ces derniers auront quatre mois pour proposer une esquisse globale de projet incluant la répartition spatiale des bâtiments, l'aspect architectural, un schéma fonctionnel, une approche financière, le montage financier proposé ainsi que la garantie financière. Ceci doit permettre de retenir, en novembre 2004, un projet unique après validation, par le Sicoval et la commune, des lignes majeures. Consécutivement à cela, le groupement qui aura été retenu travaillera sous couvert d'un protocole de vente des terrains ; il procédera à une étude poussée, suivie puis validée par les mêmes acteurs, afin d'obtenir le permis de construire fin 2005. On escompte un début des travaux au cours des premiers mois de 2006.

Le centre commercial

La même procédure sera appliquée, en parallèle, pour préciser tous les éléments amenant à la création du centre commercial. Cette réalisation implique une considération attentive de son accès à partir de la RN113 qui, de Ramonville à Castanet, va se trouver complètement remodelée en boulevard urbain à l'occasion de la réalisation du système de transport en commun en site propre. Ceci est donc dès à présent étudié par la commune et le Sicoval avec le SMTC, maître d'ouvrage de cet important projet dont nous reparlerons prochainement.

Le groupe scolaire

Avec un tel planning, on aboutit à la nécessité de disposer du groupe scolaire de la ZAC à la rentrée 2007, date à laquelle une majorité de la population des nouveaux quartiers sera installée. Pour en assurer le financement et la réalisation ainsi que celle des services associés (cantine, centres de loisirs associés, crèche etc.), un dossier minimum doit être prêt pour une présentation fin juillet 2004 au Conseil Général, à l'État et à l'Académie ainsi qu'aux autres organismes compétents. Cela sera étayé au Sicoval par une étude visant à estimer les besoins scolaires et la capacité des équipements.

Alain PAILLOUS



Les travaux démarrent



Taxe d'habitation, je voudrais comprendre

Pas question de concurrencer les guides fiscaux qui fleurissent à cette période. Nous tenons seulement à répondre ici à Jean Lauzeral (Lettre précédente - n° 59 - p.28) qui s'interroge sur les exonérations dont bénéficie la taxe d'habitation (TH), et à préciser le rôle de chacun.

Au préalable rappelons que l'impôt est le résultat de l'équation suivante :

$$[\text{Assiette} - \text{abattements, frais... éventuels}] \times \text{Barème (taux unique ou multiple)} = \text{Impôt brut} - \text{Réductions} = \text{Impôt net.}$$

le contribuable payant cet impôt totalement, partiellement (plafonnements), ou pas du tout (exonérations).

Jean Lauzeral nous dit avoir consulté le registre communal des impositions, ce que peut faire chaque citoyen (à la condition, précisons le, de ne pas divulguer nommément ce qu'on y a relevé - les gens de ma génération ont encore en mémoire les démêlés du Fisc et du *Canard Enchaîné*, quand ce dernier a publié les feuilles d'impôt de MM. Chaban Delmas et Giscard d'Estaing).

Assiette de la TH

La TH s'appuie sur une base (assiette) fixée par l'Administration d'après un barème, au vu de la consistance des biens, et du loyer qu'ils sont susceptibles de procurer - une sorte de loyer virtuel. Cette assiette dite valeur locative (revenu cadastral pour les terres agricoles) devrait être régulièrement révisée, mais les moyens du Fisc (en personnel notamment) ne le permettent pas. Le retard se chiffre par décennies. Pour y pallier, la loi de finances fixe tous les ans un coefficient de réévaluation unique (exceptionnellement de dévaluation) propre à chacun des 3 impôts incriminés (+ 1,5 % pour la valeur locative 2004). Dans ce domaine, la commune n'intervient pas sinon pour transmettre à l'Administration les déclarations (H1, H2, déclarations d'achèvement) ou

inciter les habitants à se mettre en conformité. C'est l'Administration seule qui manie la calculette.

Ces assiettes sont donc fonction de la sincérité et de l'empressement des déclarants, de la diligence des "calculateurs" et des lois de finances. Des abattements à caractère obligatoire sont pratiqués pour personnes à charge : enfants mineurs, majeurs (étudiants, handicapés, rattachés au foyer fiscal), certains ascendants cohabitant. Ils sont de 10 % par personne à charge (pour les 2 premières), puis de 15. Chacun a intérêt à vérifier que personne n'a été oublié.

La commune et les collectivités n'interviennent pas dans ces opérations. Par contre, elles peuvent décider d'augmenter uniformément ces abattements de 5 ou 10 %. La commune d'Auzeville n'a pas choisi de le faire pour l'instant.

Taux d'imposition

Pour les taux qui s'appliquent sur la valeur locative nette, le rôle de la commune et des autres collectivités territoriales (Conseil général et régional) est important puisqu'elles fixent ces taux en votant leur budget. Précisons que ces choix se font sous la surveillance du Préfet qui veille au respect de nombreuses règles de sauvegarde. Il peut à ce titre remettre en cause le vote des conseils.

Réductions et exonérations.

Plusieurs catégories d'habitants peuvent être exonérées de la TH, du fait de la loi fiscale et des bâtiments qu'ils occupent. Citons les bâtiments agricoles, les bureaux occupés par des fonctionnaires, les locaux occupés par les établissements publics scientifiques, d'enseignement et d'assistance. On reconnaîtra dans cette énumération beaucoup de situations de notre commune.

La TH peut aussi être remise ou réduite. De droit, les contribuables titulaires de certaines allocations (RMI, FSI/FNS, AAH...) sont exonérés, ainsi que, sous certaines conditions de revenus, les personnes âgées de plus de 60 ans, ou lourdement handicapées, ou veuves.

Les personnes à revenus modestes peuvent bénéficier de plafonnements (par tranches).

Peuvent enfin, à leur initiative, solliciter du fisc une réduction celles et ceux qui connaissent des difficultés (chômage, surendettement, décès du conjoint, divorce, longue maladie...).

Hormis le cas des personnes indigentes (relevant de la commission communale des impôts directs), **on notera que toutes ces réductions et exonérations accordées par le fisc se font sans l'intervention de la commune.**

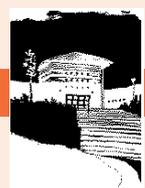
Reste à chacun à s'informer, à consulter, à vérifier, et pourquoi pas à proposer programmes et actions aux différentes commissions communales concernées. Nous sommes à votre écoute.

Jean-Marie DESTOMBES

Rappel - Évolution du taux de la TH

Moyenne des communes du département en 2001	Taux de la commune (en % de la VL nette)		
	2001	2002	2003
TH 11.82	9.40	9.82	10.79

(cf Budget 2003 - p. 10 et 11 - NLA n° 58)



La modification du POS

Classique, d'urgence ou simplifiée, nous l'avons utilisée sous toutes ses formes.

Le Plan d'Occupation des Sols de notre commune est de nouveau en modification, suite à la délibération du 18 Décembre 2003 du Conseil Municipal.

La forme simplifiée, utilisée cette fois, résulte des textes en vigueur, consécutifs à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).

Nous avons utilisé la forme d'urgence l'année précédente pour créer la ZAC du Pont de Bois, approuvée en juin-juillet 2003. La forme classique, elle, avait

déjà été utilisée dans le passé sur notre commune puisque le POS a été modifié de cette façon à quatre reprises.

Cette modification simplifiée de notre POS concerne la zone II NA qui va faire l'objet d'un prochain lotissement communal. La parcelle qui sera rendue constructible a une surface de 2 ha 18 ca. Elle est située entre le lotissement du Moulin-Armand et celui de la Croix de Lamarque.

Profitant de l'occasion et sans attendre la transformation du POS en PLU, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, nous harmoniserons certains articles, notamment ceux qui concernent l'édification des clôtures et les distances en limite séparative des piscines non couvertes. Cette modifica-

tion fera l'objet d'une enquête en mairie du 16 février au 6 mars.

Cette nouvelle modification de notre POS, à un an de la précédente, n'est pas due à l'empressement de vos élus de faire un nouveau lotissement, de même qu'elle n'est pas due à un oubli ou motivée par le plaisir de recommencer. Elle résulte de l'impossibilité que nous avons de l'inclure dans la précédente modification qui, par son caractère d'urgence, ne devait concerner que la ZAC du Pont de Bois, à l'exclusion de tout autre sujet.

Mentionnons que la transformation du POS en PLU devrait intervenir au début de l'an prochain.

Bernard CARPUAT

Des avocats à votre service

Comme nous vous l'avons déjà annoncé (NLA 58), le Sicoval a passé contrat avec le CDCA (Conseil Départemental d'Accès au Droit), afin de permettre aux habitants du territoire de consulter en matière juridique.

Les avocats expérimentés qui sont à votre disposition peuvent traiter tout ce qui touche au droit de la famille (successions, divorces,...), au droit de propriété, du travail, aux contrats (baux, litiges,...).

Ils font une première approche gratuite (débroussaillage), puis peuvent vous orienter, pour approfondissement ou engagement d'une procédure, vers des partenaires (Services sociaux, médiateur ou conciliateur, notaires, confrères avocats...).

Le bouche à oreille commence à fonctionner et les permanences se garnissent (80 permanences et 280 personnes suivies, en les comptant une fois, moins d'un quart d'entre elles sont revenues).



Les permanences se tiennent dans les mairies de

- **Castanet** :
1^{er} et 3^e jeudi 10 h à 12 h
- **Escalquens** :
2^e et 4^e jeudi 17 h à 19 h
- **Labège (annexe)** :
1^{er} et 3^e vendredi 14 h 30 à 16 h 30
- **Ramonville** :
1^{er} mercredi 15 h à 17 h 30
3^e samedi 9 h à 11 h

Bienvenue

à Chantal Austruy



Un sourire de plus dans le personnel administratif de la mairie en juin 2002.

Vous la croisez à l'accueil au hasard des permanences du samedi matin ou quand ses collègues l'appellent à la rescousse, quand c'est la déferlante.

Sinon elle travaille dans les coulisses. Elle remplace notre regrettée Elizabeth Thiry et veille sur les comptes de la commune d'Auzeville (comptabilité, budget), après avoir fait ses premières armes à Issus et Pouze.

Elle s'appelle Chantal, est mère de 3 enfants, fortement impliquée dans la "chose publique" comme adjointe dans la commune de Corronsac (chargée des affaires sociales, des écoles, de la crèche, de la restauration scolaire...).



Actualité du Sicoval

D. Lagard



Extension du siège du Sicoval

Le bilan 2003

Le bilan d'activités 2003 est présenté de manière très complète dans le Sicoval info n° 24 qui vous a été distribué fin janvier – début février. Dans le cas où vous ne l'auriez pas reçu, demandez-le à la Mairie. Nous noterons que les communes ont massivement décidé de transférer au Sicoval l'assainissement et le pool routier (le pool routier est la gestion en commun des travaux effectués sur les voiries communales). Nous avons longuement présenté dans La Nouvelle Lettre d'Auzeville n° 59 d'octobre 2003 l'assainissement et le pool routier.

L'accroissement des compétences (activités et services) dont le Sicoval a la charge, mais aussi le développement souvent très conséquent de celles qu'il exerce depuis plusieurs années, amène de nouveaux besoins en locaux et en effectifs.

Une extension du siège du Sicoval avait été décidée en 2001. Conçue et réalisée selon la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), elle vient d'être livrée. Elle apporte une surface supplémentaire de 800 m² de bureaux et de 500 m² d'ateliers. Cette extension est financée par le Sicoval et par le Conseil Général de la Haute Garonne, à hauteur de 540 000 €.

Mais cette extension se révèle d'ores et déjà insuffisante et nous avons donc été amenés à louer l'immeuble de bureaux Stratège, sur l'Innopole de Labège, en face de Carrefour.

Sa surface de 1200 m² de bureaux permettra d'héberger la totalité de la Direction des Services Techniques du Sicoval, à compter du début mars 2004.

Enfin, la Maison Commune Emploi Formation qui sera livrée le 1^{er} mars 2004, d'une surface de 1200 m² hébergera la totalité de la Direction de l'Emploi du

Sicoval (Service Emploi, BAIE, PLIE), soit 12 personnes qui occuperont 500 m². Les effectifs du Sicoval qui étaient de 145 personnes fin décembre 2003, atteindront 195 personnes à la fin de cette année. Cette cinquantaine de personnes supplémentaires donnent lieu à création effective de nouveaux postes avec recrutement pour une trentaine d'entre elles, et à transfert à partir des SIVOM de la Banlieue Sud Est et de Montgiscard, ainsi que du SIALE (un syndicat d'assainissement sur le Sicoval qui disparaît) pour 19 autres.

P. Dumas



Bâtiment Stratège

Le budget 2004 et les redevances ordures ménagères et assainissement

Le budget 2004 du Sicoval a été voté par le Conseil de Communauté en décembre dernier. Il comporte un budget principal et 7 budgets annexes.

Son montant total est de 81 149 669 euros, qui se décompose en :

- fonctionnement :	55 844 273 €
- investissement :	25 305 396 €

La redevance "ordures ménagères" que nous payons en tant qu'usagers du service collecte et traitement des ordures ménagères et autres déchets est désormais harmonisée sur tout le territoire du Sicoval. En d'autres termes, tout habitant du Sicoval paie le même prix pour le même service. Ce prix dépend du nombre de collectes dont il bénéficie. Le prix de la redevance a été augmenté en 2004 du seul coût de la vie, soit moins de 2 %. Il est donc stable en euros constants.

La redevance assainissement en 2004 est

inchangée par rapport à 2003 pour les habitants du Sicoval. Elle diminue donc en euros constants.

La redevance assainissement, pour un habitant de notre commune, s'élève à 0,57 € par m³ d'eau consommée.

Deux objectifs majeurs : les Transports et l'Habitat

• Les Transports :

Le Sicoval a transféré sa compétence en matière de transports en commun à TISSEO - SMTC.

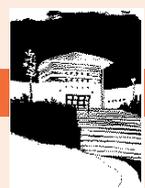
TISSEO - SMTC est constitué par 2 communautés d'agglomération : celle du Grand Toulouse et celle du Sicoval, par le Conseil Général de la Haute-Garonne et par un ensemble de communes regroupées dans le SITPRT (Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine).

Le périmètre des transports en commun, dont TISSEO - SMTC a la charge, couvre 84 communes.

TISSEO - SMTC a la responsabilité d'établir et de faire approuver le Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui définit les infrastructures nouvelles de transports en commun (métro, tramway, bus) et pistes cyclables qui seront construites d'ici 2015. Il établit aussi le plan de financement correspondant.

TISSEO - SMTC a soumis dès le mois de mai 2003 aux 4 collectivités qui le constituent l'avant-projet de PDU avec le calendrier de réalisation et le plan de financement. Le Sicoval l'a approuvé dans le mois qui a suivi. Le Conseil Général de la Haute-Garonne a pris position en octobre 2003 : il l'approuve en partie, mais demande des études complémentaires pour certaines propositions parmi lesquelles le prolongement de la ligne B de métro de Ramonville jusqu'à l'Innopole de Labège. La Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse doit prendre position début mars.

Le développement des transports en commun est vital pour l'agglomération toulousaine. Il représente un enjeu majeur car il n'y a aucune solution à attendre du tout automobile qui est terriblement coûteux, polluant et antinomique du développement durable.



• **L'Habitat**

Il devient de plus en plus difficile de se loger dans le Sud-Est toulousain : peu de constructions, terrains à bâtir rares, des prix en hausse vertigineuse et un habitat de type pavillonnaire à plus de 80 %.

Ce constat établi, le Programme Local de l'Habitat (PLH) élaboré par le Sicoval et approuvé à l'unanimité par le Conseil de Communauté en décembre dernier repose sur 2 orientations majeures : accroître la production de logements et en diversifier la typologie. Il convient de traduire ces orientations en objectifs chiffrés avec un calendrier. C'est à cette fin que les 36 communes du Sicoval sont actuellement sollicitées.

Un partenaire de premier plan : La Région

Le Programme Communautaire de Développement Durable (ou Agenda 21) a été approuvé, lui aussi à l'unanimité dans une première version, par le Conseil de Communauté du Sicoval de décembre dernier.

Ce programme ambitieux pour la décennie à venir va être encore enrichi par les débats et les propositions qui ne manqueront pas d'en résulter, qui auront lieu cette année et l'an prochain avec l'ensemble des élus, mais aussi les habitants des communes du Sicoval selon des modalités qui restent pour une bonne part à définir.

Ce Programme va donner lieu à un

V. Laratta



Pose de la 1^{re} pierre MCEF

contrat territorial de développement durable qui va être signé, en février, avec le Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, Martin MALVY.

A travers ce contrat territorial, la Région va financer à hauteur de 5 millions d'euros un programme d'investissement de 25 millions d'euros sur la période 2004 - 2005. En quelques années la Région est devenue le premier partenaire institutionnel du Sicoval. Les projets de ce dernier dans lesquels elle participe sont nombreux et conséquents dans les domaines suivants :

- **économique** : biotechnologies et pépinière Prologue Biotech, réseau haut débit, extension du Centre de Congrès Diagora, création de parcs d'activités économiques, économie solidaire
- **emploi** : Maison Commune Emploi Formation et dispositif du Programme Local de l'Insertion par l'Emploi (PLIE)
- **environnement** : programme « Rivières vivantes », subventions pour les études de l'Agenda 21
- **culture, loisirs** : reconstruction de la

salle Bikini pour les musiques actuelles, qui avait été détruite par l'explosion AZF.

Réflexions sur le futur

Des réflexions et études pour le futur sont amorcées. Elles portent en particulier sur les services aux habitants.

Y a-t-il des services qui pourraient être considérés comme étant d'intérêt communautaire et donc mutualisés ? Si oui, lesquels ? plusieurs ont été cités : la petite enfance (crèches et haltes garderies), l'accueil des personnes âgées et l'aide à leur maintien à domicile, les piscines, ... Si de tels services étaient mutualisés, quelles seraient les modalités de leur gestion ? décentralisée, c'est-à-dire confiée à telle ou telle commune ou groupe de communes, mais avec quelles règles générales ? ou autres ?

Un second point est essentiel : il s'agit là de services souvent coûteux. Dans l'hypothèse où de tels services seraient transférés au Sicoval, leur financement devrait alors être pris en charge par ce dernier. Dans quelles conditions ? Où trouver ce financement ?

Il s'agit là de questions à l'ordre du jour du séminaire des élus et des techniciens du Sicoval qui aura lieu les 14,15 et 16 mai à Pau. 200 personnes, incluant des Secrétaires Généraux de Mairie, vont en débattre et préparer ainsi l'avenir.

François-Régis VALETTE

Se déplacer autrement

Facile et astucieux

Qu'est ce que covoiturer ?

C'est se regrouper dans un même véhicule avec une ou plusieurs personnes pour effectuer des trajets communs pour le travail, les courses, les loisirs.

Comment ça marche

Former un équipage dans lequel on peut être au choix de chacun, conducteur (indemnisé pour les kilomètres parcourus) ou passager (et indemniser son conducteur).

C'est économique

Moins de carburant, de stationnement.

C'est écologique et sage

Moins de voitures sur les routes, moins d'embouteillages, de pollution, d'accidents.

C'est convivial

Plus de contacts sociaux et de solidarité.

Comment faire ?

- Un simple coup de fil.
- Une visite à notre permanence.
- Une adhésion de 15 € par an à l'Association **.
- Quelques précisions sur vos attentes.
- Une charte de bonne conduite.

Et nous vous mettons en relation avec un covoitureur.

Accueil personnalisé à notre local les :

- lundi et le jeudi de 8 h à 10 h
- mercredi et le vendredi de 16 h à 19 h
- samedi de 10 h à 12 h



**29, avenue de Toulouse
(à côté de la mairie)
31320 Castanet Tolosan
Tél. : 05 34 66 51 48
Internet : covoituval.org**

** Partenaires : Tisséo - Sicoval - Conseil régional - Communes de Castanet et St-Orens - Ademe - ARPE. Documentation dans votre mairie.



Une Castagnade le 27 janvier !



Je sais que vous allez me dire que ce n'était plus la saison des marrons, ni même des châtaignes, et pourtant, nous avons fini par en trouver, et la soirée a pu se dérouler.

En effet, la commission Animation et Vie Locale à la demande d'Auzevillois de longue date, qui avaient organisé dans le passé des soirées «*Castagnade*», a décidé de répondre à cette attente et de relancer ce style de soirée.

C'est ainsi qu'en fin d'après midi un petit groupe, armé de couteaux, se retrouvait au Foyer social pour inciser marrons et châtaignes ; les brasiers préparés, nous n'avions plus qu'à "attaquer la cuisson" vers 20 heures, en attendant les amateurs de "castagnes" et le magicien accordéoniste, Gérard BERGÉ.

Une quarantaine d'Auzevillois attachés à la tradition s'est retrouvée autour du feu de cheminée et, dès les premières minutes, le ton était donné : la bonhomie de notre intervenant était communicative. Après une première partie dédiée à la magie, l'entracte donna lieu à la dégustation de marrons chauds qui se poursuivit tout au long de la soirée tandis que notre magicien se lançait, accompagné de son accordéon, dans un répertoire de chansons connues dignes

de fin de banquet de chasseurs, reprises par un public bien décidé à rire !

La soirée passée sous le signe de la bonne humeur s'acheva par un bal à papa improvisé qui entraîna dans ses airs musettes celles et ceux qui le souhaitèrent...

Merci encore à ceux qui nous ont donné l'idée de cette reprise que nous réitérerons en début novembre : à la pleine saison des châtaignes...

Claudy SICH



POINT INFORMATION JEUNESSE
CASTANET / AUZEVILLE

Nul n'est censé ignorer le droit Internet !

Vos ados téléchargent les derniers tubes musicaux grâce au format MP3, publient des images sur leur site personnel en toute liberté. Mais attention aux risques légaux !

En effet, s'il est tentant pour votre jeune internaute de diffuser des photos de ses copains, le droit à l'image est strict : cela ne peut se faire sans le consentement des parents de ces derniers. Faute d'autorisation, vous seriez tenus pour responsable du geste de votre enfant.

Vous pourriez alors être poursuivis et condamnés.

La diffusion d'images d'un mineur sans accord parental peut coûter cher. De même, pour les fichiers musicaux reproduits de manière illicite.

Le site www.droitdunet.fr aide parents et juniors à connaître les limites juridiques.

Une visite du site s'impose pour ne pas se mettre en infraction.

Voici une recommandation des Informateurs Jeunesse du PIJ de Castanet/Auzeville. D'autre part, le Point CYB vous accueille tous les jours pour de l'initiation, des conseils, de la recherche d'informations, du surf sur la toile... Si vous avez un besoin particulier, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous verrons ensemble les possibilités de réponse.



Ski, le bon plan !

Ax 3 domaines : forfait à 16 € pour tous, tous les jours sans conditions

Les amoureux du ski, surf, patinettes... vont s'en donner à cœur joie !

Comment ça marche ?

Achetez à l'avance votre keycard au CRIJ à 16 € sans assurance ou 18,50 € avec assurance pour une journée (caution de 3 € remboursables au retour de la carte). En même temps, une carte CRIJ vous

sera remise vous permettant de recharger cette keycard, en bénéficiant du tarif à 16 €, soit en station, soit au CRIJ.

Ce qui veut dire, pas de file d'attente à la billetterie. Et ça, c'est vraiment un plus ! Alors, bon ski, bonne neige, et soyez prudents !

Les Informateurs Jeunesse Steve, Sylvie et Nadia.

** Vous trouverez au PIJ le mini guide des 10 règles de conduite sur les pistes.*

Le PIJ, lieu-ressource vous accueille du lundi au samedi à l'ancienne mairie de Castanet. A bientôt au PIJ

Un chou c'est un chou !

Belle initiative des équipes Espaces Verts des Services Techniques

Nos jardinières et autres massifs ont été ornés tout l'hiver de magnifiques CHOUX verts et mauves.

Une décoration originale et colorée, entièrement imaginée, cultivée et mise

en place par nos techniciens Espaces Verts.

Pari réussi pour eux, car, faut-il le rappeler, le budget plantations d'hiver qui leur est alloué est extrêmement faible.

Bravo ! Nous attendons avec impatience les "fleurissements" de printemps !

Irène TARDIEU



Marché de Noël

Que s'est-il passé le vendredi 12 décembre 2003 ?



Le chemin del Prat était en travaux, il pleuvait une de ces pluies bretonnes comme on en voit rarement sous nos latitudes, et pourtant, bravant les éléments, le premier "Marché de Noël" s'installait à AUZEVILLE !

Les tentes montées, les artisans accueillis, le Père Noël à pied d'œuvre, les chiens de traîneaux en place, il ne restait plus qu'à attendre le public !

Et des visiteurs il y en eut plus que ne nous le faisait présager le temps !

La qualité des produits artisanaux pro-

posés a été appréciée, les artisans étaient quant à eux, satisfaits de leurs ventes.

Le nombre d'artisans intéressés par cette manifestation a été tel que nous pourrions mettre en place d'ores et déjà un prochain marché complètement renouvelé.

Nous vous proposerons en 2004 un second "Marché de Noël" qui, nous l'espérons, répondra à vos attentes.

Et, encore une fois, un grand merci aux Auzevillois qui sont venus en nombre découvrir cette nouvelle manifestation !

Claudy SICHU

Nouvelles du Jumelage Auzeville-Broughton & Bretton

Janvier 2004 : des projets évoqués lors de la réunion des deux Comités en juin 2003 se concrétisent.

Deux voyages nous sont proposés par nos amis à Broughton and Bretton avec, au printemps, une visite de York et de jardins et à l'automne, une virée en Écosse comprenant la visite d'une distillerie de whisky. Un échange de jeunes est en train d'être mis sur pied ; des Gallois viendraient à Auzeville à Pâques ou au milieu du dernier trimestre et des Auzevillois pourraient être reçus au Pays de Galles en juillet. Enfin notre jumelage a été sollicité par le Consul général de Grande Bretagne pour le sud-ouest de la France, pour commémorer le Centenaire de l'Entente



Cordiale. Nous commémorerons ce centenaire par deux manifestations :

- dans le cadre de l'association REMI, des artisans gallois participeront à l'exposition créateurs d'Art authentique les 15 et 16 mai prochains.
- nous lançons un concours d'écriture dont vous trouverez le thème et les modalités ci-après.

Nous espérons que le Consul général de Grande Bretagne acceptera de venir co-

inaugurer l'exposition avec notre maire et, au cours de cette inauguration, remettre aux gagnants les prix du concours.

Nicole DUMAS

Si vous êtes intéressé par notre jumelage, venez nous rejoindre : pour tous renseignements, la secrétaire se tient à votre disposition (Nicole DUMAS, 34 chemin del Prat - Auzeville - tél. 05 61 73 21 03 e-mail : mdumas7133@aol.com)

Centenaire de l'Entente Cordiale



Pour célébrer dignement le centenaire de l'Entente Cordiale entre la France et la Grande-Bretagne, le Comité de Jumelage Auzeville-Broughton & Bretton, en accord avec la Mairie d'Auzeville Tolosane, propose un concours d'écriture ouvert à tous.

"Auzeville-Broughton & Bretton en quelques heures à la rame, enfin c'est possible! Le canal du Midi vient d'être prolongé jusqu'au tunnel sous la Manche ! Trois jeunes Auzevillois et trois jeunes Gallois ont été invités à couper le ruban à mi-parcours. Quelle aventure !" Dans un texte de soixante lignes maximum, vous évoquerez leur périple subaquatique. Votre texte doit intégrer obligatoirement les trois mots suivants : "TRAETH, TRWYN, PWLL". Il se ter-

minera par cette phrase : " Et c'est ainsi que, royalement et républicainement, fut célébrée l'Entente Cordiale".

Ce concours s'adresse à deux catégories : jeunes de moins de 16 ans et adultes et jeunes de plus de 16 ans. Chaque catégorie recevra un prix : un voyage à Broughton & Bretton lors d'une visite des Auzevillois au Pays de Galles à l'automne.

Les textes doivent parvenir à la Mairie d'Auzeville Tolosane avant le 1^{er} mai 2004.

Ils seront lus par un Comité de Lecture composé de trois membres du Comité de Jumelage et deux élus de la Municipalité, sous la présidence de monsieur le Maire. Les meilleurs textes seront publiés dans la lettre d'Auzeville Tolosane.

Le palmarès sera annoncé lors de l'inauguration de l'exposition annuelle des créateurs d'Art authentique REMI le 15 mai 2004, qui, nous l'espérons, sera co-inaugurée par M. Tom Kennedy, Consul Général de Grande-Bretagne pour le Sud Ouest de la France et François-Régis Valette, maire d'Auzeville Tolosane.

A vos plumes et bonne chance !

Groupe EMMA : réunion annuelle du 15 janvier 2004

**EMMA (Equilibre-Motricité-Mémoire-Assouplissement) !
Mais qu'est-ce que ce groupe du Foyer ?**

Il est formé des toujours jeunes grands parents auzevillois qui entretiennent avec bonheur et persévérance, sous la houlette de Valérie Régis, une forme exemplaire.

Ils ont prouvé combien ils se sentaient motivés et responsables et participent activement aux séances de travail mais aussi à la réunion de concertation.

Les résultats de leur entraînement régulier et bien adapté ont sauté aux yeux, devant leur maestria à papoter ou à ouvrir les bouteilles de blanquette et découper la galette des rois.



Les héros sont fatigués

Toujours sensibles à l'appel des cimes pyrénéennes, ils ont posé les premiers jalons de leur future expédition prévue en mai-juin vers les sommets ariégeois.

Après un rapide aperçu des finances et des perspectives de fonctionnement du groupe, ils ont élaboré la base du futur projet, désigné l'équipe chargée de l'étude des données techniques : équipement - transport - ravitaillement et « bivouac ? » etc. afin que le jour du départ rien ne fasse défaut.

Il n'y a pas d'âge pour entreprendre et nous sommes certains que tout sera au point pour la future sortie.

Et demain nous poursuivrons notre entraînement intensif suivant le programme très éclairé de notre monitrice dévouée.

Sylvette LAUZERAL

Création d'une section Astronomie au Foyer d'Auzeville

**A l'initiative de Jean LAUZERAL
et de Jean-Jacques RUNAVOT,
la création d'une telle section
a été proposée.**



Un questionnaire sur les attentes des personnes éventuellement intéressées a été diffusé et les réponses en ont été analysées.

Des douze réponses reçues il ressort trois thèmes prioritaires sur les sept proposés :

- étude du ciel et repérage des constellations,
- observation de la lune et des planètes,
- observation du ciel profond (nébuleuses et galaxies).

Le nombre raisonnable de personnes et les thèmes privilégiés se prêtent bien au fonctionnement d'une telle section disposant

déjà de plusieurs instruments (Tél. de 250 mm, lunette de 42 mm, jumelles à forte luminosité).

Cependant la piètre transparence du ciel auzevillois limite l'observation des planètes et du ciel profond et obligera à des déplacements soit sur des sites isolés, soit dans des observatoires associatifs plus éloignés de Toulouse.

Par ailleurs l'activité construction d'une lunette pourra se faire avec un nombre limité de volontaires (je dispose d'un objectif de périscope de sous-marin de 120 mm).

Enfin la Section pourra diffuser pour le Foyer Rural les annonces de conférence sur l'Astronomie organisées sur Toulouse (AAAF, OMP, UPS, SAPT, Science Animation).

J.J. RUNAVOT

« Mille chœurs pour un regard », concert de printemps

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre regret du fait de l'absence en 2003 du traditionnel concert de Noël.

Nous prions nos fidèles spectateurs de nous excuser et vous invitons au « Concert de Printemps » organisé dans le cadre de la 9^e édition de : Mille chœurs pour un regard », au profit de l'association RETINA France le Samedi 20 mars à 21 heures – Église d'Auzeville.

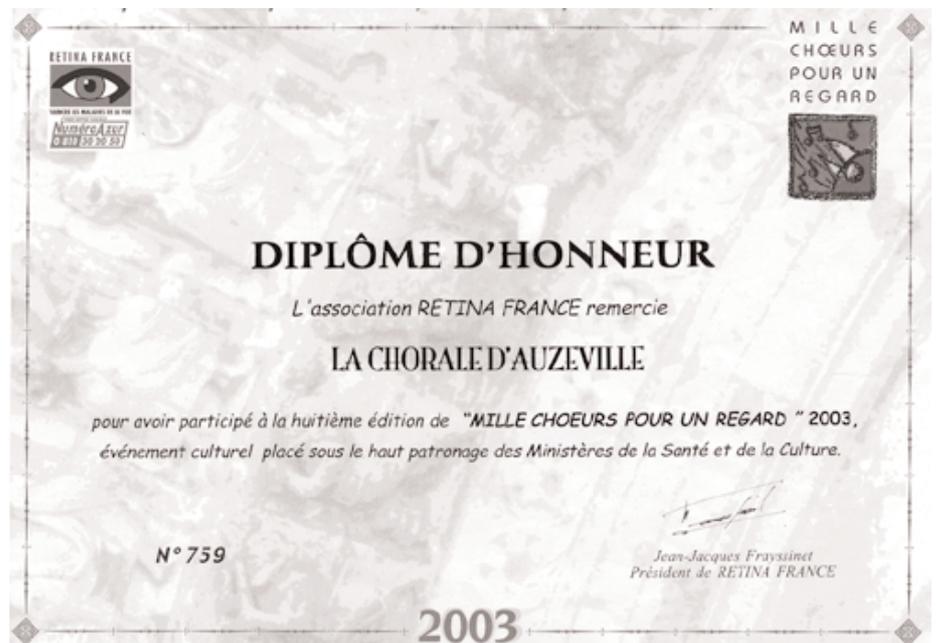
En première partie nous avons le plaisir de retrouver la harpiste Fabienne HILAR qui avait participé à notre concert en 1998 et remporté un vif succès.

La Chorale d'Auzeville sous la direction de Pierre Tossou assurera la 2^e partie. Venez nombreux. Vous passerez une bonne soirée mais aussi vous aiderez la recherche médicale en ophtalmologie en participant à ce bel élan de solidarité nationale. Le bénéfice de la soirée sera entièrement reversé à l'association RETINA.

Pour vous éviter de faire la queue devant l'église, une prévente de billets sera prévue à la bibliothèque du Foyer Rural le mercredi de 16h à 18h30. Téléphoner au Foyer Rural au 05 61 75 69 41.

Prix du billet adultes : 8 €

Josiane LAGARRIGUE,
Chorale du Foyer Rural



L'Association RETINA France

- Lauréate du prix de la transparence financière 1997, reconnue d'utilité publique le 6-11-1998 et bénéficiaire du label campagne d'intérêt général en 1999.
- Le conseil d'administration est composé de personnes atteintes de maladies de la vue.
- Les programmes de recherche en ophtalmologie sont financés par les adhésions des malades et les dons de ceux qui veulent les soutenir.
- Un service RETINA ASSISTANCE est offert aux adhérents.
- RETINA France sert de relais entre le monde médical et les malades.
- L'association facilite l'accès au conseil génétique.
- Elle représente la France au sein de Retina International.
- RETINA France publie des fiches médicales réalisées par les chercheurs et médecins ainsi qu'une revue trimestrielle sur papier ou cassette.
- Elle est dotée d'un comité scientifique indépendant qui sélectionne les projets de recherche et suit leur déroulement.



Association Rats d'Art

Bilan 2003 et perspectives pour 2004

L'association Rats d'Art est une association culturelle, fondée le 19 mars 2003, sous le régime de la loi 1901.

Basée à Auzeville-Tolosane, elle a pour objet la promotion de la création et de la production de pratiques artistiques contemporaines.

• Activités de mars 2003 à janvier 2004

- Symposium du 10 mai 2003
- Accompagnement, conseils aux artistes
- Organisation du 11^e Salon d'Hiver d'Auzeville avec la mairie d'Auzeville-Tolosane.

• Projets pour 2004 :

- Symposium
- Création d'un site Internet
- Accompagnement, conseils aux artistes
- Participation à l'organisation du salon d'Hiver d'Auzeville
- Expositions
- Participation au 10^e Houfastival de Saint Orens avec l'association Houfa.
- Autres projets avec d'autres associations et des établissements scolaires à l'étude.

• Préparation de 2 manifestations pour 2005 :

- Festival végétal (A. Sandré)
- Foire-exposition d'art contemporain (M. Roty)

Nous préparons actuellement un symposium autour de l'art contemporain et un site Internet. Si ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à contacter Amandine Sandré au 05 61 73 39 82.

Le point sur le 11^e Salon d'Hiver d'Auzeville

M. le maire d'Auzeville nous a proposé de prendre la suite de l'organisation de ce Salon. Il s'agissait de porter un nouveau regard sur cette manifestation, tout en conservant les ingrédients qui font sa renommée, à savoir : renouveler d'environ 50 % les artistes exposants chaque année, intéresser de jeunes artistes, mêler aux artistes régionaux des artistes venant de toute la France, voire d'autres pays, en respectant cette devise : "Pas de

thème, mais une règle d'or : la qualité". Nous avons prévu une salle supplémentaire où deux associations d'artistes, L'Art au Lavoir et l'ARSSSEN, ont exposé leurs œuvres, principalement des sculptures.

D'autre part, dans la perspective de faire vivre ce salon, des animations étaient proposées : atelier et propositions d'écriture, lecture des textes, visites guidées, et visites contées.

• Le 11^e Salon d'Hiver d'Auzeville répond à trois objectifs principaux :

- Sensibiliser le public à l'art actuel
- Étendre la renommée du Salon
- Permettre aux artistes de prendre des contacts

De nombreux retours de professionnels, d'artistes, d'amateurs d'art, d'associations, d'enseignants, etc. attestent de la réussite de cette succession difficile.

Parmi les animations proposées, le travail de Marie-Odile Flambart, de l'association jeteprêtemaplume, a été particulièrement remarqué.

Plusieurs artistes ont manifesté leur volonté d'être bénévoles l'année prochaine ; rejoignez-les !

• Partenaires et intervenants du 11^e Salon d'Hiver d'Auzeville

Notre partenaire le plus important à ce jour est la mairie d'Auzeville, avec laquelle l'association Rats d'Art a signé une convention au sujet de l'organisation du Salon d'Hiver. La mairie a organisé le célèbre buffet de vernissage, et elle a financé le tirage des supports de communication ; la Commission Animation et Vie Locale, et tout particulièrement



Claudy Sichi, ont été à nos côtés pour les décisions importantes comme pour les détails à résoudre dans l'urgence.

L'association jeteprêtemaplume est intervenue en complément des bénévoles de l'association Rats d'Art, à travers un atelier et des propositions d'écritures. Écrire autour du salon offre une autre manière de regarder et de visiter l'exposition, et aide l'expression du ressenti face aux œuvres ; cette démarche crée des passerelles entre les arts, du lien entre les artistes et le public, et permet à chacun de laisser une trace de son passage, d'être acteur du salon.

Nous avons réservé une salle supplémentaire pour présenter des œuvres des membres de notre association ; nous avons préféré amorcer un esprit d'échange en proposant à deux autres associations d'artistes, l'Art au Lavoir et l'ARSSSEN, d'y exposer leurs œuvres, d'une remarquable qualité.

Nous avons été sollicités pour réaliser des projets par plusieurs structures : 5 associations culturelles, une galerie d'art, et 2 écoles.

Amandine SANDRÉ,
Joseph FORNÉS,
Philippe SAHUC,
Marek CHRZESTEK,
Emmanuel ANDRAL



Autour des A

C'est le Treck le plus célèbre au monde.

Cette célébrité est due sans doute à l'exploit de Maurice HERZOG qui, le 3 juin 1950, fut le premier homme avec LACHENAL à fouler un sommet de plus de 8000 m : l'Annapurna I. Il fit rêver des générations de montagnards et de randonneurs.

Mais elle est due surtout à la variété des paysages rencontrés :

Rizières, cultures en terrasse, ponts suspendus, maisons traditionnelles de l'Asie des moussons et domaine des bufles, en basse vallées.

Au dessus de 3 500 mètres : maisons à toits plats des hautes vallées proches du Tibet, monastères Bouddhistes, Stupas contenant les cendres de grands hommes, batteries de moulins à prières et domaine des Yacks.

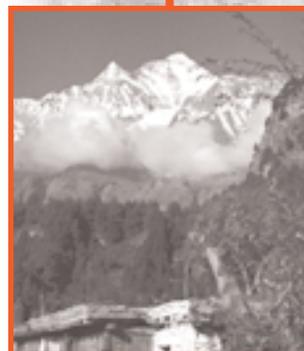
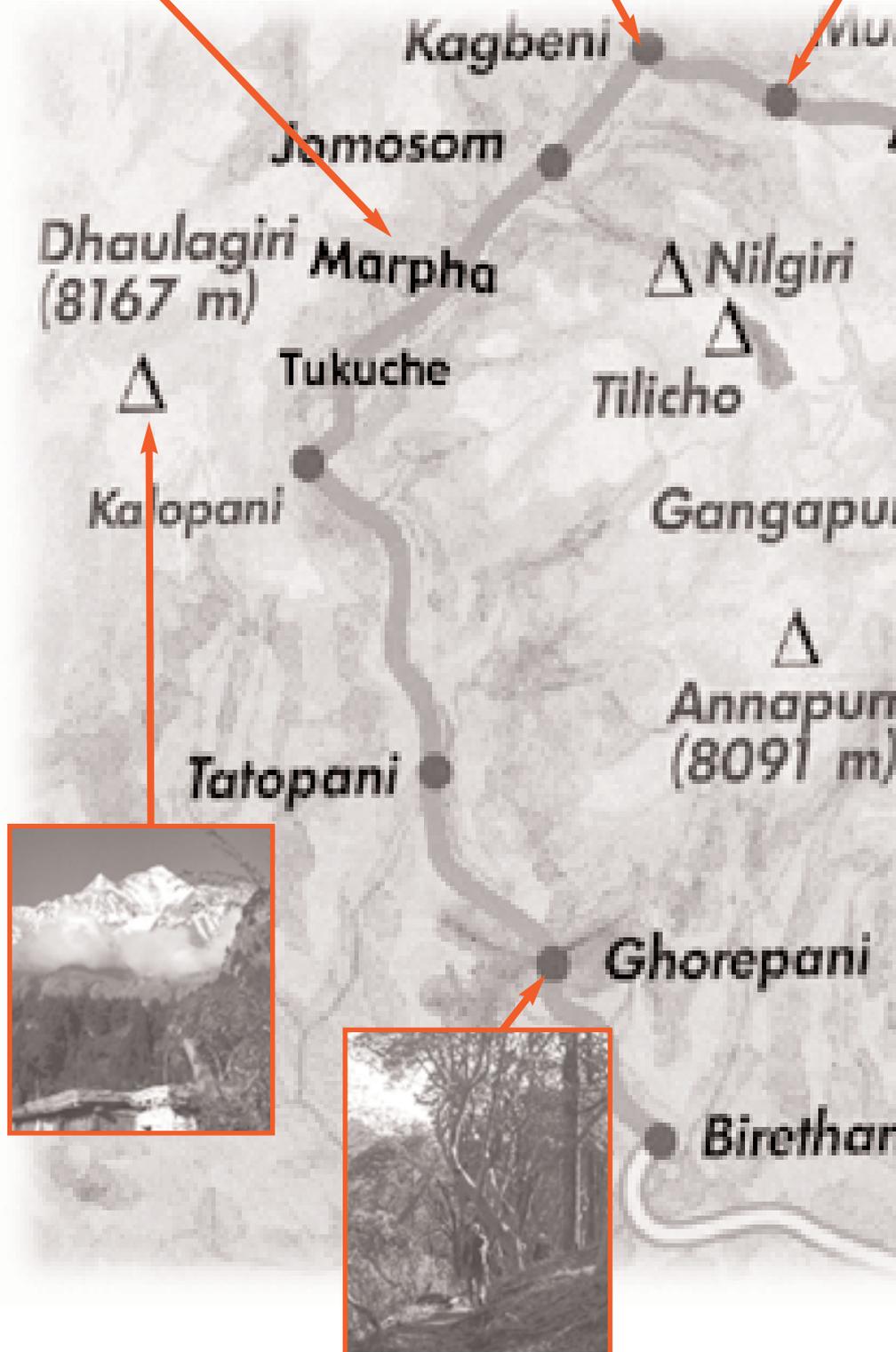
De 760 à 5 400 mètres, pendant 18 jours, de Besisahar à Birethenti, en passant par Pisang, Manang, Thorong Phedi, Muktinath, Jomosom, Tukuhe, Ghorepani - sans jamais rencontrer un véhicule à moteur - c'est toute une culture qui défile sous les yeux du randonneur qui, pendant 6 à 8 heures par jour sur des sentiers où il croise des Népalais qui voyagent, transportent de la marchandise, s'émerveille devant les paysages qu'il traverse.

Écrasé par les sommets de plus de huit mille mètres qui le dominent (Annapurna I, Manaslu, Daulagiri se dressent au milieu d'une profusion d'autres sommets de 7 000 mètres), il admire le domaine des dieux Népalais.

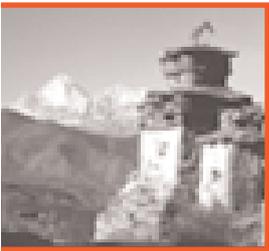
Ce treck est aussi l'occasion de se mesurer avec soi-même au prix de quelques efforts, et d'atteindre le Thorong La, col à 5 415 mètres d'altitude, avant de descendre la vallée de la Kali Gandaki

Que de souvenirs après avoir traversé tous ces paysages, tous ces villages peuplés de gens souriants, participants d'une autre culture, vivants à une autre rythme que le nôtre !

Bernard RAYNAUD



annapurnas...



De gauche à droite:
M. Ichanjou, B. Raynaud,
J. Ichanjou, Ch. Mora,
J-M. Sablayrolles, S. Michel





Alors, le Népal, c'est comment ?

LUMINEUX : le soleil, le ciel bleu, les sommets enneigés qui scintillent.

FLEURI AUSSI : les colliers de fleurs pour nous accueillir, les fleurs des champs, les fleurs sur les arbres, de toutes les couleurs avec la dominante jaune-orangé des œillets d'Inde.

AIMABLE, SOURIANTE : le sourire de Krishna notre guide et bientôt notre ami ; l'amabilité de ses aides Kumar, Dile, Milan qui décelaient avant nous ce qui allait nous manquer ou nous faire plaisir ; les sourires rencontrés en ville, sur les sentiers ; ceux des commerçants, ceux des enfants, partout des sourires.

EFFICACE : nos accompagnateurs qui montaient nos tentes et les démontaient en 5 minutes. Nos porteurs qui arrivaient souvent avant nous à l'étape. Ram, notre chef cuisinier qui nous préparait, avec son équipe, des repas pantagruéliques ; et qui était même capable de nous offrir (en camping) de superbes gâteaux d'anniversaire.

ESCARPE, DEMESURE, PITTORESQUE : 9 des 14 sommets de plus de 8 000 m de la planète sont au Népal, dont l'Everest (8 846 m) le plus haut de tous. Et les sentiers, qui sont pourtant les voies de communication, sont adaptés à cette géographie. Ils suivent en général les torrents et passent sur une multitude de ponts suspendus ou de ponts traditionnels faits de troncs d'arbres. Les paysages splendides et les sourires népalais rendent les étapes courtes.

PEUPLE : on rencontre, sur les sentiers du Népal, une foule de gens, chaque personne portant quelque chose. On voit ainsi défiler : des matériaux de construction (planches, poutres, tôles, pierres) ; du bois de chauffage ; de la paille pour les buffles et les yacks ; des volailles... etc. Les animaux des champs se déplacent peu. Les transports sont assurés par des caravanes d'ânes bâtés chargés de ballots, de sacs (de grains, de ciment,...), de bouteilles de gaz,... De temps à autres sur les sentiers peu accidentés, on peut rencontrer des cavaliers sur de petits chevaux robustes et noirs. Les deux principales villes sont Kathmandu la capitale, et Pokhara la touristique, à cause de son lac où se reflètent les montagnes environnantes.

MONUMENTAL : les temples, hindouistes et bouddhistes, sont souvent regroupés dans des lieux destinés aux cultes. Les deux religions semblent cohabiter sans problème. Le Durbar Square de Kathmandu, la ville de Patan et surtout Bhaktapur méritent d'être vus et revus le matin de bonne heure, quand les dévots viennent faire leurs prières, porter leurs offrandes et agiter les clochettes qui pendent.

PAUVRE, DESHERITE : derrière chaque sourire il y a la misère. Pour la rencontrer vraiment il faut aller dans les petits villages ou dans le dédale des rues de Kathmandu, à la rencontre de ces femmes qui sont obligées d'aller au travail en portant un bébé dans le dos avec souvent un autre à la main ; à la rencontre de ces enfants dépenaillés et sales qui vous disent gentiment Namaste (bonjour). Là où des familles entières s'entassent dans une seule pièce. Là où les sourires, toujours présents, deviennent tristes.

ET CELA EST INSUPPORTABLE. Et c'est parce que c'est insupportable qu'en 1999, l'association culturelle France Népal a été créée pour :

- favoriser les échanges scolaires et universitaires entre nos deux pays,
- participer, dans le cadre d'une coopération franco-népalaise, à toutes actions favorables au développement économique et à la connaissance des deux pays, notamment de nature culturelle, humanitaire et sociale.

A CE JOUR, CETTE ASSOCIATION A RÉALISÉ QUELQUES ACTIONS SIGNIFICATIVES :

- construction de 2 pièces, dans un bâtiment municipal, pour la création d'une crèche et l'embauche de 2 personnes pour son fonctionnement. Depuis 3 ans, elle accueille une vingtaine d'enfants dont les mères, célibataires et très pauvres, doivent travailler pour leur survie et celle de leurs enfants.
- réfection de l'adduction d'eau d'un village.
- don de subventions à des écoles de village.
- plantation d'un verger expérimental.
- restauration d'un local pour dispenser gratuitement des cours d'informatique.

Michel ICHANJOU

Légendes photos

- 1 des gens très accueillants à l'aéroport.
- 2 des colliers de bienvenue.
- 3 sourire du boucher.
- 4 5 enfants et chaussures traditionnelles.
- 6 et 7 enfants des écoles en uniforme.
- 8 STUPA Bouddhiste.
- 9 bouddhisme et hindouisme se mélangent au Népal, ici un sanctuaire hindouiste.
- 10 transport du riz après la récolte.
- 11 et 12 tous les moyens de transport sont bons, y compris pour le ramassage des ordures ménagères.
- 13 cuisine de restaurant et « une marque de boissons internationale ».
- 14 cuisine familiale dans un village.
- 15 mes hôtes franco népalais, Henri SIGAYRET guide, himalayiste, écrivain, et sa femme Danzee SHERPA SIGAYRET en tenue sherpa, grâce auxquels j'ai découvert la vie quotidienne népalaise.



13

14

Un mois dans un autre monde à Katmandou

Privée de trek à la suite d'un accident en montagne Monique Raynaud a vécu un mois dans une famille franco-népalaise aux environs de Kkatmandou, elle nous livre ses impressions photographiques sur la vie des Népalais.



Association de Défense du Site et de la Qualité de Vie à Auzeville

Échos de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2003

Qui sommes-nous ?

Notre association est née dans les années 70 à la suite des menaces de la traversée de notre village par le contournement du Grand Toulouse. Elle adopta aussi des objectifs plus larges que résume bien le nom de l'association, et sur lesquels nous militons maintenant depuis de nombreuses années. Notre action a été aussi constante que possible et nous nous sommes toujours imposés une ligne de conduite dans le plus grand respect de nos interlocuteurs.

L'association s'intéresse à tout ce qui touche à la vie de la commune et de ses habitants. Elle agit en fonction de ses modestes possibilités, en faisant preuve de persévérance, d'obstination et de continuité dans ses buts. C'est dans cet esprit qu'a eu lieu la dernière assemblée générale le mardi 16 décembre 2003 au foyer social, devant une assistance attentive et fortement participative.

En introduction, le président Jean-Paul Denier a fait un tour d'horizon des difficultés, problèmes et tracas des habitants de notre village.

Circulation

Parmi les grands tracas, le premier évoqué a été celui de la circulation et des déplacements, que ce soit en voitures particulières, par transports en commun ou autres comme le vélo.

Ont été évoqués le PDU (Plan de Déplacement Urbain), le TCSP (Transport en Commun en Site Propre) de la RN113, la demande d'un accès à l'autoroute à Castanet avec le recul du péage du Palays plus que jamais nécessaire, et les retards dans l'aménagement du carrefour du Palays.

Les projets présentés récemment par le SMTC en matière de déplacements répondent-ils aux énormes besoins et au retard considérable accumulé depuis des décennies ? Des doutes apparaissent et des interrogations se font jour après les révélations sur les problèmes financiers du SMTC qui ont engendré des tiraillements entre les communautés d'agglomération.

La position du Sicoval qui demande "à tout prix" et de façon exclusive la pro-

longation du métro de Ramonville jusqu'à Labège est-elle justifiée ? Un tramway, beaucoup moins cher, serait largement suffisant et pourrait également desservir Castanet et Péchabou avec une réalisation beaucoup plus rapide. L'investissement, inférieur de 1/3, serait plus facilement acceptable.

« Notre action a été aussi constante que possible et nous nous sommes toujours imposés une ligne de conduite dans le plus grand respect de nos interlocuteurs. »

La circulation des camions en nette augmentation sur la RN113 pose également problème. Cela amplifie encore les difficultés de déplacements dans notre secteur et plus particulièrement dans Castanet. Dans les différents journaux du Sicoval la circulation automobile est totalement occultée alors que dans le meilleur des cas, dans un horizon très lointain et à condition que le SMTC donne suite à ses modestes projets, la part des transports en commun ne dépassera pas les 25 %. Il reste alors 75 % de déplacements en voiture.

Nous sommes de fervents partisans des transports en commun et pour cela nous avons demandé avec la Coordination Circulation Sud-Est que la part des déplacements en voiture dans l'agglomération toulousaine soit ramenée à 55 % pour une politique de déplacements efficace, mais sans laisser perdurer les aberrations actuelles d'un péage autoroutier à la limite de Toulouse, et l'impossibilité d'accéder aisément à l'A61 alors que près de 50 000 personnes habitent autour !

Ordures – Assainissement

La collecte des ordures ménagères est un autre sujet d'intérêt récurrent, toujours d'actualité, avec son coût en augmentation constante, autrefois bien maîtrisé par le Sivom de Labège. Nous demandons une nouvelle fois des dispositions incluant, au

moins à titre expérimental, une pesée des containers comme cela se fait de plus en plus dans d'autres collectivités.

Nous sommes également inquiets sur la question de l'assainissement, après la prise de cette compétence par le Sicoval. Son coût suivra-t-il la courbe constamment ascendante de celui de la collecte des ordures ménagères ? D'autant plus que les divers syndicats intercommunaux ont eu des résultats tout à fait probants et que, de ce point de vue, la gestion de l'assainissement de notre commune a été satisfaisante (malgré la lourdeur des investissements dus à la mise aux normes). Alors pourquoi le Sicoval veut-il se saisir de toutes ces compétences ? Pour nous, il n'y a pas lieu d'intervenir là où cela fonctionne bien. Le Sicoval n'a pas encore digéré les autres prises de compétences et la mutualisation des moyens a entraîné des surcoûts. Une pause pour inventaire serait la bienvenue. Cette appétence pour se saisir de toutes les compétences au détriment des communes et des syndicats nous inquiète. Que restera-t-il comme gestion et comme responsabilité à nos mairies ?

Inquiétude sur la Zac

Nous avons aussi exprimé notre grande inquiétude sur le projet de la Zac du Pont de Bois. Si ce projet dispose d'une certaine cohérence d'ensemble, il entraîne dans son état actuel des conséquences néfastes directes sur l'environnement des riverains, notamment pour ce qui relève de la circulation automobile induite. Pour nous, un projet de cette ampleur ne doit pas se faire sur le dos de quelques habitants. Des solutions existent et il appartient à la Commune, initiatrice du projet, de prendre en conséquence les indispensables mesures. Et celles-ci tardent tant à venir qu'il est à craindre que les paroles communales ne soient qu'écran de fumée pour endormir les malheureux concitoyens concernés.

Nuisances

Pour ce qui est du bruit des avions à l'approche de l'aéroport, plus sensible peut-être sur les coteaux et en été, le flou



artistique continue d'imprégner les rencontres entre décideurs. Le choix d'un deuxième aéroport est toujours bien incertain. Mais, comme 100 000 autres habitants de l'agglomération toulousaine, ces nuisances continuent de nous agresser.

La question des risques industriels a été abordée avec le devenir incertain du SPPPI, l'organisme où ces problèmes sont débattus entre la DRIRE (organisme de contrôle d'État) les industriels et les associations et qui ne semble guère dynamique : aucune réunion avec les associations n'a été programmée depuis son Assemblée Générale de Juin 2003. Notre village qui subit de plus en plus les nuisances de tous ordres ne doit pas devenir une banlieue où il ferait moins bon vivre.

Vie communale

Pour ce qui est de la vie des quartiers de notre village, certains trottoirs ont rétréci à la suite d'aménagements de particuliers ou de laisser-aller de la végétation. L'ensemble des trottoirs du village ne pourrait-il pas être concerné par des mesures d'alignement pour assurer leur préservation et le passage confortable des pié-

tons ? Nous avons aussi constaté que des trottoirs récemment refaits présentaient une pente excessive et gênante pour les personnes les plus handicapées. Nous avons également déploré l'emploi massif de désherbants et ses conséquences sur l'environnement et la qualité des eaux de ruissellement. La publicité sur la RN113 dans la traversée du village devient de plus en plus criarde et agressive. De plus, elle est en infraction avec le règlement de publicité de la commune. Tous ces problèmes ont fait l'objet de courriers ou de communications à la Mairie et sont restés sans réponse à ce jour.

Nous déplorons également que "l'affaire Pierrot" continue d'empoisonner la vie communale. L'enchaînement de mesures vexatoires ou juridiques du Maire contre cet employé n'est pas de nature à apaiser les esprits, ni encore moins à permettre de tourner la page de façon sereine et avec considération pour chacune des parties en cause.

Enfin, nous avons évoqué quelques questions particulières ayant donné lieu à des courriers au Maire, et nous avons fait un point sur les dégustations œnologiques que nous proposons à tous nos conci-

toyens, dégustations que nous situons pour ceux qui les apprécient avec la modération qui leur sied, également dans le droit fil d'une réelle qualité de la vie.

Lors de cette assemblée, les présents ont renouvelé leur confiance au bureau actuel, en approuvant à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier, puis en reconduisant l'ensemble du Bureau. Enfin le pot de l'amitié, autour d'une excellente blanquette, a permis de continuer la réflexion et l'échange de nouvelles du village et du sud-est toulousain.

Pour ceux qui ne connaissent pas notre association, et qui s'intéressent à la vie du village, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du Bureau : Jean Paul Denier, Jean Abadie, Henri Bouchot, Liliane Delorme, Gérard Kihn, Yvette Larrouy, Philippe Méroc, Georges Metzger, Jean Pierre Roson, et Jean Lauzeral (l'organisateur de nos dégustations œnologiques).

Nous tenons à votre disposition un document d'information qui développe tous ces sujets.

Gérard KIHN, Jean Paul DENIER

Go-Elan gym : 3 titres aux départementaux !

La saison 2003/2004 commence bien pour les gymnastes d'Auzeville.

Catherine Van Baelen (fédérale junior), Anne Souquet (fédérale cadette) et Léna Clément (Coupe Détection) se sont distinguées aux championnats départementaux individuels en remportant chacune le titre dans leur catégorie.

Ces résultats permettent aux filles de David Benoist d'envisager avec optimisme les compétitions futures, individuelles et par équipe. Les plus jeunes, entraînées par Véronique Hernandez, entreront en lice le 21 février.

Bonne chance à toutes ces gymnastes pour une nouvelle saison qui s'annonce riche en succès et en émotion.

Christine MENNESSON



Léna Clément



De droite à gauche : Catherine Van Baelen, Anne Souquet et Léna Clément



David Benoist veille !

“La valeur d’une idée n’a strictement rien à voir avec la sincérité de l’homme qui l’exprime”.

Oscar Wilde

Rubrique de la pensée libre, non obligatoirement consensuelle, le FORUM se conjugue au subjectif parfait et même à l'imparfait du subjectif. Autant de paires d'yeux que de regards différents sur la vie et les choses qui passent ici à Auzeville. Vous n'êtes donc pas obligé de tout lire, des articles vous irriteront peut-être, c'est la règle du jeu.

Plus surprenant encore : vous pouvez écrire et être publié si vous le souhaitez ! Les lettres anonymes vont au panier (mais la signature d'un article peut, si nécessaire, ne pas figurer). Pas de polémique gratuite, encore moins d'attaques personnelles. Pour les cas litigieux, faites confiance au pluralisme, à l'expérience et même à l'intelligence du Comité de rédaction.

Notre devise : “Hérissons, parfois ; respectons toujours !”

Pourquoi j’ai adhéré à l’association Harmonie

Nous l’appelions tous, amicalement, Pierrot. Comme par la suite je suis devenu président, comme il avait l’âge de mes enfants, j’ai pu très bien connaître Pierrot et l’apprécier. J’aurais, bien sûr, dû faire ce papier plus tôt, dire ce que je pensais des agissements de la municipalité. Car je suis membre d’Amnesty Internationale et ce qui se passe à Auzeville, ce que l’on inflige à Pierrot, n’est rien d’autre qu’une violation des droits humains. Isoler un employé (quelle qu’en soit la raison), le couper de tous ses collègues, lui infliger

J’ai connu Pierrot (Pierre Carbonnel) dès qu’il a été en âge de faire du basket. Mes enfants étant basketteurs, je suis moi-même devenu dirigeant de la section basket du Foyer, dès que nous sommes arrivés à Auzeville.

ger des brimades (le priver de cantine par exemple), lui enlever son travail, et enfin aller le provoquer pour faire croire qu’il est violent, constitue un traitement inhumain et dégradant. Dégradant pour celui qui en est victime mais aussi pour celui qui l’inflige. Car Pierrot est sans doute

une des personnes les moins violentes, les plus calmes que j’ai jamais rencontré. Il faisait partie de l’équipe de basket cadets qui a disputé la demi-finale de la coupe de France contre Villeurbanne. Il a donc joué très jeune à haut niveau. Et bien, dans les matchs très tendus, ceux qui

se gagnent ou se perdent à un point, il était un des rares à ne jamais paniquer, à ne pas s’énerver, à rester d’un calme surprenant. Pour le faire sortir de ses gonds il faut le faire exprès, il faut lui infliger des injustices.

Car Pierrot est d’une franchise, d’une loyauté et d’une naïveté (cela va de pair) absolues. Je ne l’ai jamais vu essayer de tricher sur un terrain de basket. Il croit sur parole tous ceux qui ont affaire avec lui. Il ne comprend pas que l’on puisse profiter d’une situation, d’une position, pour en tirer un avantage. Il est complètement désarmé devant le mensonge.

Si vous voulez savoir pourquoi il est actuellement très malheureux, allez le voir. Il vous racontera. Et soyez certain qu’il vous dira la vérité.

Michel ICHANJOU

Où sont-ils donc passés ?

Hélas ce temps est révolu et même les nichoirs placés dans les arbres, ou contre le mur de la maison, ne sont très souvent plus habités. Nous ne voyons pratiquement plus de moineaux, les mésanges charbonnières ou bleus se font de plus en plus rares et les hirondelles ont presque disparues de notre ciel. Parfois un troglodyte ou un grimpeur montre le bout de son bec et même le rouge-gorge pourtant si familier en hiver devient rare. Comment a-t-on pu en arriver là ? Les causes sont certainement multiples : événements climatiques exceptionnels (cas des hirondelles qui n’avaient pu rejoindre l’Afrique vers les années 75), possibilités d’épidémies

Lorsque nous nous sommes installés aux Iris Bleus le jardin était plein d’oiseaux . Notre arrivée provoquait inmanquablement un envol frénétique de moineaux domestiques et friquets, de mésanges diverses, de pinsons... etc. et en été les hirondelles nichaient sous nos avant-toits.

sur certaines espèces , mais surtout abus des insecticides et pesticides qui semblent bien être, en grande partie, responsables de cette hécatombe car ce phénomène n’est pas propre à Auzeville, il touche toute la France. Il a été scientifiquement prouvé à une certaine période que l’usage de certains pesticides stérilisait les rapaces. Depuis leur interdiction ces

oiseaux ont récupéré une bonne partie de leur effectif. Un des problèmes est que ce qui est interdit chez nous n’est pas forcément interdit ailleurs notamment en Afrique et les grandes firmes peuvent y écouler leurs stocks. Cela pourrait expliquer, par exemple, que les hirondelles soient toujours en régression car la nourriture deviendrait plus rare lors de

l’hivernage. On peut considérer que ceci est sans importance, pourtant n’oublions pas que le vivant forme un tout et la diminution constante de la biodiversité animale ou végétale peut avoir des conséquences difficiles à mesurer.

N’oublions pas non plus que nous sommes à l’extrémité d’une chaîne alimentaire et que tout le long de cette chaîne les produits toxiques se concentrent. On a déjà constaté une baisse de la fertilité des populations européennes mais on met aussi de plus en plus en avant le rôle que semblerait jouer certains de ces produits dans le développement du cancer (tests réalisés sur des animaux de laboratoires, rats ou souris).

D’autre part sols et nappes phréatiques sont de plus en plus pollués et le traitement de l’eau de consommation

risque de devenir extrêmement difficile car on ne sait pas éliminer certains polluants.

Tout récemment une équipe de scientifiques britanniques vien de mettre en évidence que ni les abeilles, ni les papillons, ni les oiseaux n'appréciaient les cultures d'OGM et que sur les parcelles où ces plantes sont cultivées il y avait rupture de l'équilibre écologique local. Pourtant l'Europe, sous la pression des États Unis, semble prête à lever le moratoire mis en place en 1999.

Tous ces signes sont des sonnettes d'alarmes que nos hommes politiques devraient

percevoir. Sont-ils sourds, aveugles, incompetents et n'ont-ils aucune famille à qui ils souhaitent transmettre une terre vivable ?

Les arguments développés par les grandes firmes multinationales pour valider leur stratégie ne sont pas plus convaincants pour le Gauchiste, le Régent (produits que le Ministère de l'agriculture refuse d'interdire malgré leur impact sur les abeilles) ou les OGM mais ils ont la puissance financière et ne se tiennent pas tenus pour responsables des conséquences sur la vie de la planète ce qui fait dire à Madame Margot

Wallström, commissaire européenne. « Sous prétexte de nourrir la planète les multinationales cherchent surtout à nourrir leurs actionnaires ». Peut-on également faire confiance en la science ? En théorie peut-être, mais dans la pratique le chercheur doit disposer de fonds pour ces travaux et ces fonds sont pour l'essentiel dans le privé. Il perd donc pratiquement toute indépendance et on peut dès lors douter dans bien des cas de sa liberté de décision.

Il devient pourtant urgent de prendre un autre chemin respectueux de la vie, de toute la vie dans sa biodiversité, et

de mesurer, avant de se lancer dans des nouveautés douteuses, quelles peuvent être les conséquences sur le vivant. Respecter la vie sous toutes ses formes c'est aussi respecter l'homme et ses cultures avec toute la richesse liée à la diversité. L'uniformisation qui tend à se répandre n'est qu'un appauvrissement et sur le plan économique les plus-values créées devraient être équitablement partagées car, dans le cas contraire, nous ne pourrions éviter de très graves affrontements.

Jean LAUZERAL

A travers un voile

Comment en est-on arrivé là ?

Si on jette un regard en arrière, on constate que depuis de très nombreuses années, d'abord sous Vichy, puis sous les diverses Républiques, nos hommes politiques, toutes tendances confondues, ont à tour de rôle affaibli le principe de laïcité.

Lorsqu'un Président de la République participe officiellement à des cérémonies religieuses il va à l'encontre du principe laïque. Lorsqu'un Premier Ministre, dans une émission de télévision, fait étalage de son appartenance religieuse il va à l'encontre du principe laïque. Lorsqu'un Ministre envisage la nomination d'un préfet en fonction de ses convictions religieuses il va aussi à l'encontre du principe laïque. Enfin lorsqu'un Ministre, accorde des crédits de l'État, sous forme de subventions déguisées, pour construire une cathédrale, il va également contre le principe de la séparation de l'Église et de l'État. On pourrait multiplier les exemples de ces détournements de la loi et il est curieux de constater que, tout à coup, à droite comme à gauche, on feint de s'étonner de la situation actuelle.

En vérité, ce qui se trame sous nos yeux est bien plus

Depuis un certain temps la laïcité fait la une de tous les médias. TV, presse écrite et parlée, tout le monde entonne le même refrain.

profond que la seule question du voile. Rappelons que la Constitution, si elle ne reconnaît aucun culte, tolère toutes les religions et assure au citoyen le libre exercice de son choix. En serait-il encore ainsi si le gouvernement s'arrogeait le rôle de décider des moyens d'observation des cultes ?

Ce n'est pas la laïcité qui menace les religions mais bien les intégrismes religieux, de toutes natures, qui menacent la laïcité et à travers elle la République.

Le consensus actuel de toutes les tendances religieuses pour dénoncer « l'intolérance laïque » est plus que troublant et montre clairement le but poursuivi. Où est cette intolérance ? Si ce n'est du côté de ceux qui se prétendent attaqués.

A notre connaissance il n'y a, de la part de la République laïque, aucune entrave au libre exercice des cultes dans le cadre du respect des lois républicaines. Il n'y a pas non plus d'interdiction de port du voile pour les adultes dans la vie courante. Par

contre à travers l'affaire du voile, à travers la loi contre l'avortement involontaire, à travers l'enseignement du fait religieux à l'école (je vous conseille à ce sujet de lire l'article paru dans Science et Vie d'octobre 2003 et vous serez édifiés sur la façon dont certains conçoivent l'enseignement de cette matière à travers dogmes et vérités non scientifiquement prouvées que l'on inculque à des enfants de 6^e et 5^e), on constate une volonté évidente d'imposer d'autres règles que celles de notre Constitution, et d'affaiblir le plus possible l'ensemble des Démocraties. C'est l'enjeu évident et lourd de conséquences.

Rappelons, pour mémoire, qu'avant d'arriver à la loi de 1905 le chemin fut long et semé d'embûches.

On peut citer 1881: loi sur la laïcisation des hôpitaux et des cimetières, 1884 : loi sur le rétablissement du divorce et suppression des prières publiques, 1886 : loi sur la laïcisation du personnel des écoles publiques, 1887 : loi

sur le respect des intentions du défunt pour ses funérailles, etc.

Nous affirmons que la laïcité est un concept qui doit être conservé et défendu car il est le garant des libertés de chacun en ce qui concerne les convictions personnelles philosophiques ou religieuses.

La « laïcité ouverte », prônée par certains, est un concept dangereux, qui ne peut que conduire vers des dérives du type de ce que nous voyons actuellement. La polémique de ces derniers mois était prévisible car tout affaiblissement d'application d'une loi ne peut que porter en lui les germes de tous les détournements.

Nous avons toujours défendu le principe de la laïcité dans son intégrité. C'est pour cette raison que nous avons toujours marqué notre désaccord pour la publication dans La Nouvelle Lettre d'articles sur la foi. A cet égard, l'article « Un peu d'Arménie à Auzeville » dans le numéro 59 nous paraît mal venu et n'a pas sa place, à notre avis, dans une publication placée sous la responsabilité de la municipalité.

Comprenons nous bien. Nous n'avons aucun grief envers les Arméniens. Nous respectons leurs convictions, mais nous préférons qu'ils

viennent nous parler en public de leur pays, de leur culture, de leurs problèmes, que s'établisse un contact, un échange enrichissant pour tous. Nous sommes en effet persuadés que la diversité

culturelle est un creuset fabuleux d'enrichissement et nous rejetons la tendance à l'uniformisation, source d'appauvrissement et d'abêtissement, mais nous estimons que la religion doit res-

ter de caractère privé. Toutes les religions ont, à divers degrés, participé à l'évolution de nos sociétés. Les religions actuelles ont souvent emprunté à des rites plus anciens certaines pra-

tiques. Nous sommes conscients de ce phénomène, mais nous tenons absolument à ce que, à leur tour, elles respectent les lois de notre République dans leur intégrité.

Sylvette LAUZERAL

Incohérences...

Même dans les enceintes officielles il a été mis en évidence que deux secteurs devaient faire l'objet d'une attention particulière : le bâtiment et les transports, ensuite qu'il était indispensable de maîtriser les dépenses d'énergie car c'est dans ce domaine que la marge de manœuvre offre le plus de ressources. La construction d'une nouvelle unité de production électrique ne se poserait éventuellement que dans vingt ans.

Edgar Morin, l'un de trois sages retenus par le Ministre de l'Industrie pouvait dire à l'issue de ces travaux : « il est urgent d'attendre ».

Sur ces bases Madame Fontaine, Ministre de l'Industrie, annonçait qu'il fallait relancer l'effort de maîtrise de l'énergie et que la décision de construction d'un réacteur EPR ne serait prise que début 2004. Très peu de temps après cette déclaration, en octobre 2003, elle prenait un nouveau virage et annonçait : « je proposerai au Premier Ministre de prendre cette décision de choisir l'EPR dans les meilleurs délais ».

Cette déclaration a soulevé de très vives contestations de tous horizons politiques et en raison de ces turbulences le Premier Ministre a jugé bon d'annoncer qu'un livre blanc serait proposé aux Français, et qu'ils seraient consultés.

Il annonçait aussi que le nucléaire trouverait sa place dans ce contexte et, sans doute pour appuyer cette affirmation sur la volonté de transparence, le 24 juillet 2003, était pris un arrêté publié au journal officiel le 9

En début d'année 2003 a eu lieu un débat sur l'énergie, débat très contesté car le citoyen a pratiquement été absent de ce forum.

août plaçant tout ce qui concerne le nucléaire « secret défense » avec des sanctions pouvant atteindre 5 ans de prison et de très fortes amendes pour les contrevenants, bel exemple de démocratie et de respect des droits de l'homme dans la patrie qui prétend être l'inspiratrice de cette pensée.

Ce qui est amusant dans cette affaire c'est que nos dirigeants considéraient il y a peu de temps que les armes utilisant l'uranium appauvri, jugées dangereuses pour l'environnement, étaient inoffensives sur le plan radioactivité. Elles sont désormais couvertes par le secret, comprenez qui pourra.

Il serait temps de sortir de toutes ces incohérences et de s'attaquer au problème dans sa globalité.

Les économies d'énergie constituent la facette la plus simple à aborder et la plus prometteuse. Si l'on veut réellement satisfaire aux accords de Kyoto c'est là qu'il y a une ressource immédiatement utilisable. Bâtiment et utilisation de l'énergie à usage domestique sont les deux axes principaux et il faudrait très rapidement prendre des dispositions pour promouvoir une meilleure isolation des bâtiments avec réhabilitation des bâtiments anciens, l'utilisation d'appareils ménagers à faible consommation énergétique mais aussi pousser la recherche dans des constructions bio-

climatiques, le recours aux énergies renouvelables etc.

Seules des incitations financières auprès des ménages, sous forme de primes ou de réduction d'impôts, peuvent aider à relancer cette perspective.

En même temps il faudrait revoir toute la politique sur la publicité et se décider à publier le décret permettant l'application de l'article L 224-1 du code de l'environnement qui prescrit « les conditions de limitation de la publicité ou des campagnes commerciales relatives à l'énergie ou à des biens consommateurs d'énergie lorsqu'elles sont de nature à favoriser la consommation d'énergie », il attend depuis 1996. Faut-il voir dans cet oubli une alliance souterraine entre publicitaires, industrie automobile et pouvoirs publics ?

Est-il normal que l'on fasse la promotion de la climatisation des voitures pour 1 € que l'on offre un an de carburant gratuit pour tout achat de voiture neuve, que l'on fasse la promotion du chauffage électrique dont le rendement global est mauvais !

La climatisation d'une voiture provoque une surconsommation en milieu urbain de 30 % environ donc surpollution. De même, d'après l'ADEME, l'utilisation du 4x4 provoque par rapport à une voiture normale 40 % de consommation supplémentaire et ses conséquences. Il a été évalué que les dix 4x4 les

plus vendus en France émettaient en moyenne 350 g de CO² par kilomètre. Ne devrait-on pas frapper d'une taxe complémentaire ces gros consommateurs d'énergie.

On doit envisager également ce qui se passe avec les transports aériens. Un seul aller retour Paris-San Francisco équivaut en rejet de CO² à l'utilisation d'une voiture parcourant annuellement environ 20 000 km pendant trois ans. Lorsque l'on regarde également la publicité des transports aériens en dumping on constate que le rail ne peut entrer en concurrence car les coûts modiques sont liés à : une application de la législation du travail laxiste, à un entretien des appareils réduit au minimum et à un kérosène curieusement détaxé, pourtant cette taxation figure dans le Programme National de Lutte contre les Changements Climatiques.

Ce problème des transports est d'ailleurs fondamental car il touche aussi largement les transports routiers et il serait temps de prendre de vraies dispositions pour promouvoir le transport collectif par rapport au transport individuel, et le transport ferroviaire par rapport au transport routier. Ce n'est pas la direction prise puisque les crédits pour travaux vont prioritairement à la route.

A titre d'exemple, regardons l'absurdité de certains transports. Je cite ici un extrait du magazine auto-moto n° 100. Des entreprises danoises de conditionnement de crevettes expédient par la route au Maroc, des crevettes pêchées au Danemark pour les décorer puis les rapatrient en camion au Danemark pour être conditionnées. De même des pommes de terre alle-

Des investissements bienvenus à Auzeville

mandes sont expédiées en Italie pour être lavées et pelées puis retournées en Allemagne pour être cuisinées. De tels exemples sont légions car seul le calcul financier et le gain de l'entreprise est pris en compte, ni le risque lié à la circulation intensive des poids lourds, ni la pollution engendrée, ni la détérioration des voies routières n'entrent en jeu, dans ces domaines c'est la collectivité qui paie.

Des mesures urgentes s'imposent si on veut réellement, à travers l'application des accords de Kyoto, tenter de minimiser le réchauffement de la planète dont les conséquences sont difficilement estimables, mais nous devons aussi nous interroger individuellement sur notre mode de vie. On peut vivre aussi bien en consommant moins. Il s'agit de prendre conscience de ces problèmes et du souci de transmettre à nos descendants un monde durable.

Il faut admettre, et tous les spécialistes sont d'accord à ce sujet, que la production des ressources énergétiques pétrolières commencera à diminuer dans le courant des dix prochaines années. Il faut se faire à l'idée que le coût de l'énergie bon marché est terminé. Il serait donc temps de lancer un vaste programme sur toutes les énergies renouvelables et de donner des moyens à la recherche pour activer des travaux indispensables.

Et puis pourquoi ne pas envisager par exemple un prix de l'eau et de l'énergie variable. Fixer une consommation de base par individu en m³ d'eau et en kilowatt et augmenter le prix de base pour surconsommation. Eau et énergie vont devenir rares et risquent d'être à l'origine de tensions internationales dangereuses. Sommes nous capables collectivement et individuellement de changer de comportement ou attendrons nous d'être dans le mur.

La logique voudrait que nous agissions volontairement et maintenant mais !

J. LAUZERAL

Au hasard de vos promenades vous avez peut-être été intrigués par une résidence importante apparue il y a 2 ans "en bas" du Complexe Agricole.

La Lettre tente de lever le voile sur cette... résidence pour étudiants et, par la même occasion, fait le point sur les logements sociaux (actuels et à venir) dans la commune.

La Borde Grande...

La résidence Borde Grande a été construite sur un terrain du Ministère de l'Agriculture dont le Conseil Régional avait l'usage, usage concédé par convention d'occupation du domaine public à la société HLM-Le nouveau logis méridional. Elle est gérée par le CROUS. Les 250 appartements T1 de cette résidence ont de ce fait le caractère de logements sociaux.

Cette résidence CROUS n'est pas "tout public" mais réservée aux étudiants de l'Enseignement Agricole. Elle est d'ailleurs gérée en liaison avec les proviseurs et directeurs des établissements cités ci-après. Ce sont eux qui attribuent les logements, en concertation, sans considération de critères sociaux, à la différence des autres résidences gérées par le CROUS.

... et ses habitants

Sont prioritaires les étudiants du site du Lycée Agricole : classes préparatoires BCPST, POST-BTS, PRE-LICENCES, BTS du Lycée Agricole lui-même (120), classes préparatoires BCPST et TB délocalisées du Lycée Ozanne (90).

Quelques places ont été réservées aux étudiants de l'ENSAT (30) et de l'ENFA(10), dans l'attente des 200 logements étudiants de la ZAC du Pont de Bois.

Le cadre est apprécié des usagers (calme, propreté et confort) aux dires de Pierre X (étu-

diant logé là depuis l'ouverture, en septembre 2002). Chaque appartement individuel est spacieux (20 m²), agréablement meublé et aménagé (kitchenette équipée, frigo, prises diverses dont un branchement direct sur le site Internet du Ministère de l'Éducation Nationale, sanitaires individuels). Une laverie (avec sèche-linge) est également à disposition. Le loyer mensuel s'élève à 264 €, toutes charges comprises (y compris l'Internet illimité). D'après M^{me} Feuilloley, gérante, beaucoup d'étudiants perçoivent une Allocation Logement (109 à 150 €)

Assurément un environnement très favorable pour mener à bien ses études !

Anticipation

Ces 250 logements sociaux constituent une contribution importante au "parc communal". Rappelons qu'en 1996, bien avant que la loi SRU n'institue un quota obligatoire de 20 % de logements sociaux (pour les communes de plus de 3500 habitants) la Municipalité s'était donnée comme règle de promouvoir les logements sociaux. Bien que n'y étant pas tenus (voir l'article sur la démographie de la commune) les élus s'obligent depuis à consacrer 10 % de la surface de chaque projet, pour que 20 % des nouveaux habitants soient bénéficiaires de logements sociaux.

Avant cette réalisation la commune comptait 63 logements sociaux (Combe d'Oly, La Clape, Nègues Saumes) soit 7,5 % des 850 habitations. Avec Grande Borde le taux passe à 28,5 % (313/1 100). Après construction des logements programmés à la ZAC (dont 200 pour étudiants) et quelques autres, le nombre de logements sociaux augmentera encore.

L'équipe municipale reste à votre disposition pour échanger sur ces évolutions, les commissions vous sont plus que jamais ouvertes pour apporter vos avis et suggestions en la matière.

Jean-Marie DESTOMBES

Tous nos remerciements à M^{mes} Christiane Molesin et Françoise Filippi, Provisseure et Provisseure-Adjointe du LEGTA, à M^{me} Feuilloley, à Pierre X "étudiant-usager" que nous avons soumis à la question et qui s'y sont prêtés de bonne grâce.



Le funambule de l'image

par Michel Louis Boutaud

**J'ai souvent parlé de cinéma et souhaite en parler toujours !
Ah ! Cette belle image géante dans une salle obscure ! Quelle
délicieuse gourmandise pour nos yeux !**

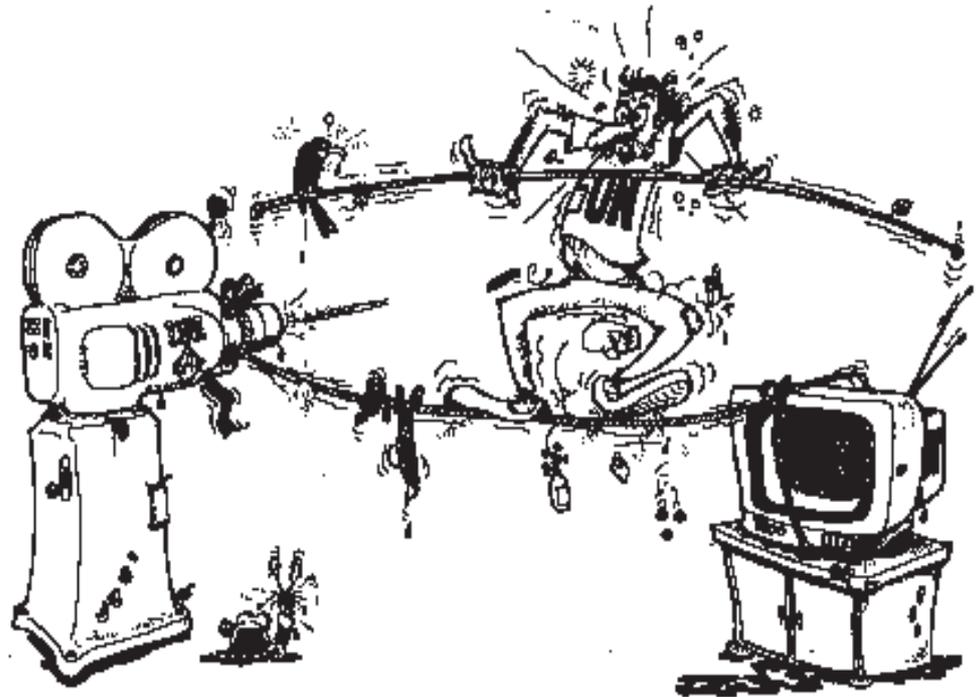
Se laisser transporter par le faisceau lumineux du projecteur qui s'élargit, s'élargit, s'élargit jusqu'à l'écran, où nous pénétrons au cœur même de l'action. Et le temps d'un film, d'une durée variable, on a traversé avec notre héros préféré, toutes les émotions qui se trouvent en chacun de nous. Notre esprit a vibré en même temps que nos voisins des fauteuils d'à côté, de gauche, de droite, d'un rang plus loin, de la première rangée partant de l'écran jusqu'à la dernière. Pas plus loin. Après, de l'autre côté du mur c'est la cabine de projection. Depuis ma plus tendre enfance, j'ai mangé du film sans modération dans les salles obscures et, depuis tout ce temps, j'ai toujours ressenti qu'un film projeté devant un minimum de spectateurs n'a pas le même impact émotionnel que devant une salle comble. C'est un phénomène d'émotion collective. Ne dit-on pas que le rire est communicatif ? Et bien, deux ou trois cents personnes qui rient en même temps, Mon Dieu que c'est bon ! Il en va de même pour tous les autres sentiments. La thérapie collective c'est bien connu ! Il n'y a pas que le cinéma bien sûr qui véhicule ce même plaisir. On retrouve aussi cette émotion jubilatoire dans le sport, les spectacles et manifestations en tous genres.

Au fait, où voulais-je en venir ?...

Ah oui, la télévision. **Le cinéma vu à travers la petite lucarne.**

Pas comparable ! On peut toujours inventer un slogan comme "Home Cinéma", proposer des téléviseurs 16/9° écran plat, plasma, image de 115, 120 cm de diagonale, des projecteurs vidéo permettant une image allant jusqu'à 3 mètres de base, rien aujourd'hui n'est équivalent à l'image dans une salle de cinéma. Certes, la télévision est une magnifique invention au pouvoir divertissant, culturel et pédagogique qu'elle peut véhiculer. Mais là n'est pas mon propos.

Ma critique va plutôt vers le déferlement du matériel télévisuel qui risque de nous laisser perplexes dans notre choix de tel ou tel modèle ! "Le cinéma chez soi" est une gageure ! Un argument purement commercial ! Chez soi l'ambiance cinéma ne s'y prête pas, ni la concentration, ni l'environnement ne sont les mêmes ;



et où est donc la démarche de "la sortie" ? Où est le plaisir de se toiletter pour la circonstance, de partager avec ses amis l'émotion du film porté à l'écran ? Chez soi l'obscurité n'est pas totale, les enfants se chamaillent, il y a la pause pipi, sans oublier l'épouvantable pub qui coupe en tranches la diffusion du film. Le-cinéma-pagaille quoi ! Revenons donc à l'avalanche du matériel "audio-visuel" qui fait rêver : le téléviseur 16/9° "l'image CinémaScope du cinéma", tel est l'argument de vente. FAUX ! Le rapport d'image cinéma n'a rien à voir avec le 16/9° ; tout au plus celui-ci est un compromis, simplement une image rectangulaire qui selon la grandeur de l'écran, donne la vision, pour ne pas dire l'illusion de l'écran large du cinéma. Déjà tous les constructeurs ont abandonné la fabrication du bon vieux tube cathodique, remplacé avantageusement dit-on par l'écran plasma et LCD. "L'écran plat" que l'on accroche au mur comme un tableau ! Malgré l'incontestable esthétique et son image de grande dimension, rutilante de surplus au premier coup d'œil, au deuxième puis au troisième coup d'œil, l'image n'est guère supérieure à celle d'un télévi-

seur classique de qualité. L'écran LCD se paie même le luxe de donner des images en mouvement avec une forte rémanence (traînées laiteuses dites de "fantômes", défauts qui existaient déjà sur les tous premiers postes !). C'est payer bien cher le centimètre carré d'image pas vraiment au point ! Bon allez, j'arrête de cracher dans la soupe ! Il faut bien l'admettre, ces nouvelles technologies vont apporter d'ici peu une remarquable qualité d'image comme le DVD l'a apportée en comparaison avec la cassette vidéo, le numérique en comparaison avec la diffusion par voie hertzienne. Il en va de même pour le son. Nous en reparlerons une prochaine fois. En attendant le cinéma reste le cinéma. Quoique là aussi il faut s'attendre à une révolution ; elle n'est pas loin... dans cinq ans le cinéma numérique va voir le jour ! Cela est une autre histoire. Ouvrons grands nos yeux et nos oreilles... et... notre porte-monnaie !

L'association REMI reprend "ses rencontres cinéma" à partir du mois de mars. La date n'est pas encore fixée... Suivez le Téléx.

Présidence irlandaise de janvier à juin 2004

Le Président de la République d'Irlande Bertie Ahern a pris au 1^{er} janvier la présidence tournante de l'Union européenne. Il aura à résoudre de nombreux problèmes dont les plus importants sont : l'élargissement, le projet de constitution, le taux élevé de l'euro par rapport à l'US dollar, l'immigration, les relations de l'Union avec les USA.

L'élargissement

Le 1^{er} mai 2004 les 15 de l'Union européenne passeront à 25 et de 375 à 450 millions de citoyens, avec comme nouveaux adhérents : Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Malte et Chypre. Sur le plan économique, les nouveaux arrivants auront encore beaucoup à faire, mais plus urgente est l'adaptation institutionnelle. Conçue au départ pour 6, l'Europe doit revoir ses règles de fonctionnement avec à la clef une constitution sur laquelle d'ailleurs les 25 auront bien du mal à s'entendre. Pour autant, l'élargissement n'attendra pas et l'Europe, faute de nouvelles règles, aura dix nouveaux commissaires dès le jour J du 1^{er} mai 2004. Six des nouveaux membres ont déjà choisi leur représentant pour siéger à la Commission. D'autres candidats attendent leur tour en 2007 : Bulgarie, Roumanie, Turquie. La Croatie et les autres pays des Balkans s'y préparent.

Le projet de constitution

L'ex Président de la République française Valéry Giscard d'Estaing a présenté son projet de constitution à Salonique en juin 2003. Les dirigeants des 25 pays se sont séparés avec une idée plus précise de ce que sera l'Europe de demain. Le document plébiscité par une majorité des dirigeants servira de base de travail à la Conférence intergouvernementale (CIG) en octobre, qui élaborera la version définitive de la Constitution européenne. Ce texte dessine les contours des institutions qui entreront en vigueur en mai 2004 dès l'entrée des 10 nouveaux candidats et laisse prévoir toute une série de points d'achoppement.

Ce que sera la nouvelle Europe :

- **Un unique président de l'Europe** élu par les membres du Conseil européen à la majorité qualifiée ⁽¹⁾ pour 2 ans et demi,

sans pouvoir exécutif. Il représente l'Union sur la scène internationale, prépare et conduit les sommets européens. Rééligible une fois, il ne pourra pas cumuler avec un mandat national. C'est la fin de la présidence tournante actuelle.

- **Un ministre des Affaires étrangères** élu aussi à la majorité qualifiée par le Conseil européen. Il conduira la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et sera vice-président de la Commission européenne.

- **Une Commission européenne** resserrée. 15 membres avec droit de vote dès 2009. Un système de rotation sera instauré pour que les différents pays y siègent à tour de rôle. Des commissaires sans droit de vote seront également nommés, afin que toutes les nationalités soient représentées. Le président de la Commission sera élu par le Parlement européen.

- **Une extension du pouvoir du Parlement.** Un pouvoir de co-décision dans de nombreux domaines de politique intérieure ou justice a été reconnu. Il aura le dernier mot sur toutes les dépenses et pourra censurer collectivement la Commission.

- **Une majorité qualifiée, élargie et simplifiée.** En 2009 une décision adoptée par le Conseil devra obtenir le soutien de la majorité des États membres représentant 60 % de la population européenne.

- **L'unanimité** reste nécessaire en ce qui concerne la politique étrangère commune et la fiscalité.

- **La Défense.** Des coopérations renforcées entre pays volontaires sont possibles et une clause de solidarité est instituée entre tous les États membres.

- **Le droit d'initiative populaire.** Sur un sujet donné à la demande d'un million de citoyens européens (répartis dans un nombre de pays à préciser) la Commission devra soumettre une proposition de loi.

- **Une seule Europe.** Un seul et unique traité constitutionnel remplace tous les traités européens.

- **Des droits sociaux reconnus.** La Charte des droits fondamentaux des citoyens, adoptée en 2000, et dorénavant intégrée à la Constitution, a force de loi.

Les points d'achoppement :

Le président de la Commission Romano Prodi voit d'un mauvais œil la réduction du nombre de commissaires. Espagne et Pologne réclament une référence aux « racines chrétiennes » de l'Europe et les avantages acquis au traité de Nice en 2001 ⁽¹⁾. Les fédéralistes demandent l'abolition totale du vote à l'unanimité. Les atlantistes redoutent l'émergence d'une défense européenne. Les dix nouveaux adhérents veulent conserver les clauses du traité de Nice ⁽¹⁾.

L'immigration

Le rapatriement des clandestins, financé par la Commission est une nouveauté controversée qui s'inscrit dans l'optique d'une politique commune de l'immigration. Projet dévoilé aux ministres européens de l'Intérieur et de la Justice : Bruxelles débloque 30 M€ sur deux ans pour des vols Charter conjoints, en clair des vols qui rapatrient les expulsés de plusieurs pays européens. L'idée est aussi de fixer les règles communes sur la sécurité à bord ou encore l'assistance médicale. Les gouvernements cherchent, depuis cinq ans déjà, un terrain d'entente pour un cadre légal et une harmonisation plus nécessaire que jamais, mais qui risque de se faire au détriment des immigrants, et ce à l'heure où de nombreux pays durcissent leur législation. Pourtant d'après les chiffres du Haut Commissariat aux réfugiés, les demandes d'asile sont à la baisse (20 % moins nombreuses en 2003 qu'en 2002).

Relations de l'UE avec les USA

Le Président irlandais veut restaurer les relations entre l'Europe et les USA. Il considère que nous devons être prêts à travailler dur pour restaurer la qualité des relations entre l'Europe et les USA. Ces derniers, économiquement, et en tant qu'amis sont très importants pour nous. Pendant ce temps, l'euro atteint des niveaux historiques face à un dollar plombé par une conjoncture difficile.

Tho KHA-VANG

⁽¹⁾ consulter la Nouvelle Lettre d'Auzeville - n° 51 page 32 : le traité de Nice



Un samedi soir, pa

En ce samedi 24 janvier, les choses n'ont pas l'air de se dérouler comme d'habitude dans notre chère commune. A la vue du nombre de personnes stationnant devant le gymnase sur le coup de 21 heures, on pourrait même se demander si le BLAC ne joue pas sa finale de championnat de France à domicile...



Une fois n'est pas coutume, c'est le sport qui laisse la place à un projet musical particulier, en cette soirée hivernale. Devant le relatif succès des 3 précédentes éditions, « des airs de musiques » récidive de bien belle manière, avec une affiche ayant cette année une certaine saveur locale. Freedom for Menestrels, The Duck Sickers, Des airs 2 rien, et Karioska, sont quatre groupes issus du village ou des environs, et avec la passion commune de faire partager leur goût pour la musique.

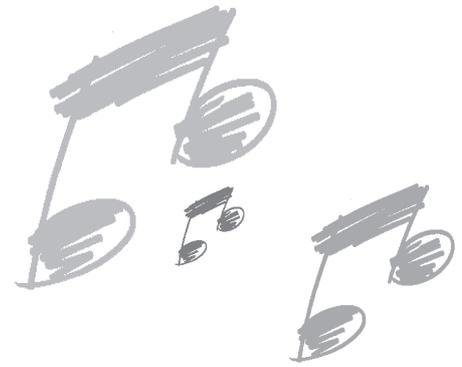
L'idée d'organiser un concert a donc pris forme, appuyée par un Foyer Rural soucieux de faire plaisir à une jeunesse Auzevilloise en manque d'activités...

Certains parlent de 700 personnes, sur l'ensemble de la soirée, d'autres sont moins enthousiastes, peu importe ! A voir le sourire sur les lèvres au sortir du concert, on se doute qu'il s'est passé un événement hors du commun, qui atteste qu'Auzeville sait être une commune active, quand cela devient nécessaire... et en espérant qu'il reste aussi dans la tête des élus locaux...

L'initiative vient des jeunes, le tout est

Après les concerts de 1999-2000-2002, organisés par le Foyer Rural, la "cuvée" 2004 a largement tenu ses promesses. Les jeunes ont largement participé à l'organisation, à la mise en place et ont su créer sur scène une ambiance festive entraînant les 600 personnes présentes dans un délire mouvementé et sympathique. Merci à tous, musiciens et bénévoles qui ont, d'une manière ou d'une autre participé à l'organisation...

s comme les autres



concrétisé par le Foyer Rural, la formule a fait ses preuves, sera-t-elle renouvelée ? La voici la question que se pose sûrement certains jeunes, et avec ça, l'interrogation sur ce qui se passe sur la commune pour leur permettre de construire ensemble des projets. Une dynamique s'est installée, elle avait démarré avec le foot, autour de Jacques-Hervé Rigault. Alors poursuivons, pour que notre village ne se rende pas célèbre seulement par sa moyenne d'âge la plus élevée du Sicoval (42 ans d'après le Sicoval Info).

Les jeunes sont présents sur la commune, et ils ont besoin qu'on leur fasse confiance ; qu'on leur donne une certaine responsabilité, au travers d'événements culturels, sportifs ou autres. Le succès de ce samedi 24 janvier est bien la preuve qu'il existe une réelle envie de bien faire, et que l'espace d'une soirée Auzeville peut être un lieu d'échange, de convivialité et de fête.

Alors, continuons dans ce sens, prenez leur requêtes en considération, soyez à l'écoute, faites leur confiance, et ils vous le rendront...

Romain FRAYSSE

Bravo les jeunes !

Des jeunes Auzevillois rêvaient de faire un concert. Ils se sont adressés à Jacques-Hervé Rigault, responsable du centre de loisirs des ados, qui les a dirigés vers le Foyer Rural. La Présidente, Jacqueline de Solan et son équipe ont accepté le pari d'organiser un concert fait par les jeunes et pour les jeunes, le samedi 24 janvier.

Vers 22 h 30 j'y suis allé... pour m'assurer que tout se passait bien. Et j'y suis resté... jusqu'à la fin : 1 h 30 du matin.

Tout était vraiment sympathique. J'ai écouté des jeunes qui avaient des choses à dire. J'ai écouté la musique et, pourquoi ne pas le dire, cela m'a plutôt plu. Certes, ne me demandez pas si je préfère le ska core au ska ou bien le pop rock naïve et minimaliste au pop rock.

En tout cas, bravo aux groupes, bravo aux jeunes (ils étaient plus de 600) et bravo au Foyer Rural. Le pari a été gagné.

Une soirée à renouveler sans hésitation !

François-Régis VALETTE



Renaissance du moulin ariège

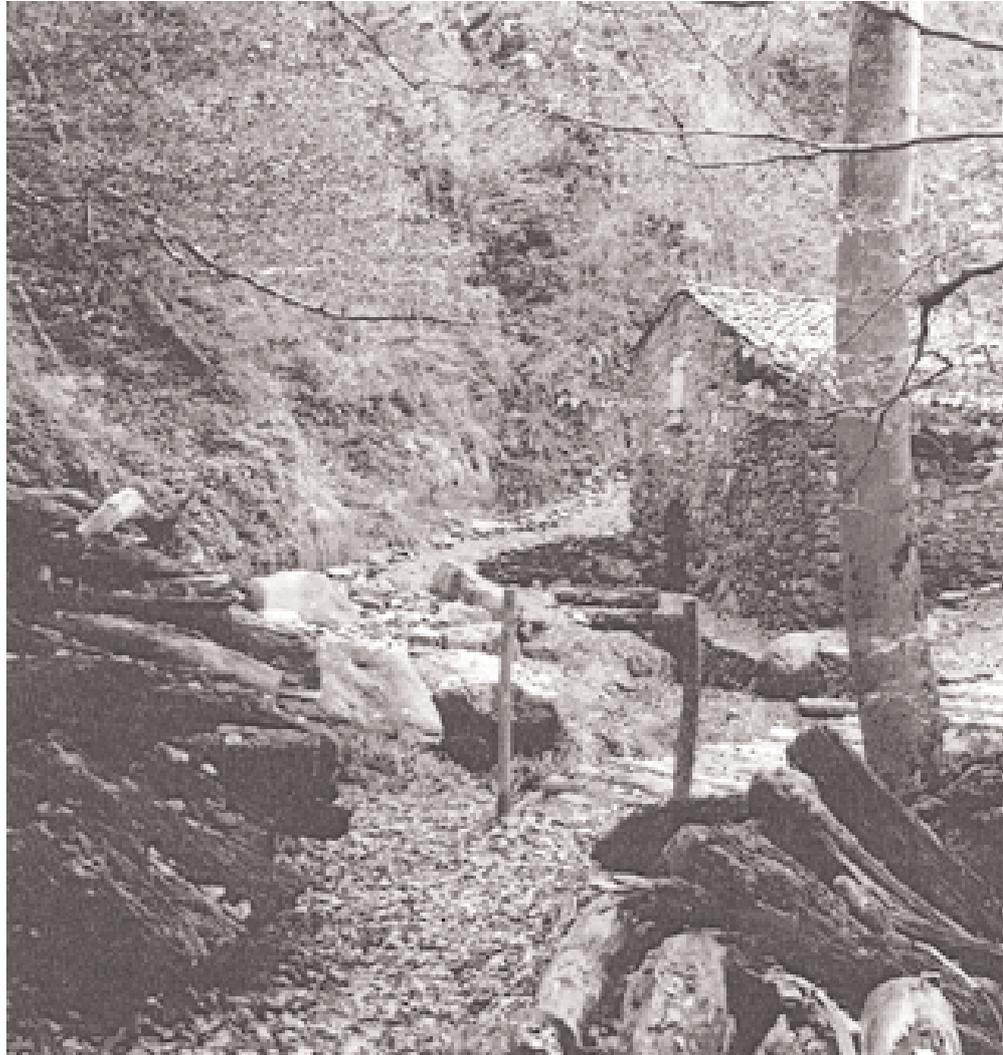
Nous avons, avec ma famille, quitté Ramonville en 1990 pour habiter aux allées de l'Ermitage à Auzeville.

Rapidement nous avons été sollicités pour participer aux activités des associations locales comme celle de la « *Défense du Site et de la Qualité de la Vie à Auzeville* », et pour créer la « *Coordination Circulation Sud-Est* », ce qui nous laissait quand même les week-ends libres pour aller en montagne et plus particulièrement en Ariège d'où mon épouse Colette est originaire.

Aller en montagne offre divers plaisirs : celui d'emprunter des chemins de randonnée connus et répertoriés, pour accéder par exemple à des sommets ou à des lacs remarquables, et celui qui consiste à ouvrir sa carte IGN pour y trouver des noms de vallées, de sommets ou de lieux-dits dont le mystère vous attire jusqu'à vous inciter à aller les découvrir. C'est ainsi qu'à l'automne 1997, Arnaud et Yolaine, nos enfants, partirent à la découverte du moulin de la Laurède, situé en pleine forêt sur la commune de Burret à 13 km de Foix.

Victime de l'exode rural et de la déprise des terres en milieu montagnard, le moulin était abandonné mais paraissait entier avec un toit recouvert de 20 cm de mousse mais si fatigué et affaissé qu'il bloquait la porte d'entrée, obligeant les curieux à passer par la fenêtre, ce qui pouvait se faire à l'époque car un embâcle de troncs, de branches et de galets s'était formé sur le ruisseau, créant un barrage de deux à trois mètres de haut, jusque sous la dite fenêtre...

Même le sentier d'accès était difficile à suivre car tout encombré de troncs de châtaigniers abattus par les tempêtes ou par le poids des chutes de neige humide, quand celle-ci arrive tôt en novembre ou en décembre. Mais en famille, nous aurions trouvé dommage de laisser complètement partir à l'abandon ce témoin,



Le moulin de la Laurède.

rescapé des anciennes façons de vivre des villages de ces contrées courageuses, compensant la rudesse du sol et du climat par des connaissances et des pratiques comme celles de l'agriculture de montagne ou de la meunerie, et par une entraide énergique, indispensable à la survie et à l'espoir d'un réel bien-être.

Nous en parlâmes au-delà de notre cercle familial, et des amis d'Ariège et de Haute-Garonne, puis d'autres encore, se laissèrent intéresser par cette aventure de vouloir sauvegarder et si possible remettre en état de fonctionner ce joli petit moulin à eau de montagne.

Il était construit comme tous ses semblables des Pyrénées : sur le principe d'une roue à entraînement horizontale à godets, située juste en dessous de la paire de meules, et mue par une chute d'eau canalisée et dirigée sur les godets.

Pour donner une suite concrète à notre projet, nous créâmes en juin 1998 une association de type loi 1901, complétée par une convention de collaboration avec la municipalité de Burret, que nous assistâmes pour qu'elle devienne propriétaire du moulin. Dès la première année, plusieurs habitants d'Auzeville se joignirent au mouvement et adhérèrent à l'association, qu'ils en soient ici encore bien fortement remerciés.

Avec une cotisation annuelle de 100 Francs, devenue plus tard 16 Euros les adhérents apportent d'abord une mise de fonds initiale, bien utile pour les dépenses de fonctionnement et pour les demandes de subventions.

Ensuite, ils participent, en fonction de leurs aptitudes, aux actions de chantier organisées de temps en temps sur des objectifs ciblés.

ois de la Laurède, (1997 - 2003)



Enfin, les responsables de l'association travaillent à la réalisation de demandes de subventions pour les travaux de gros œuvre ou relatifs aux mécanismes de meunerie par exemple, ces derniers étant réalisés par l'entreprise de mécanique générale Daumain, située à Ramonville.

Nous avons aussi organisé deux camps de scouts, un chantier de jeunes, et avons profité de deux sorties en Ariège de la très active association haut-garonnaise Caminarem, spécialisée dans la réouverture des sentiers. Le gros du travail de rénovation fut mené grâce à un co-financement entre l'Association, la Commune de Burret, le Conseil Général de l'Ariège, le Conseil Régional et la DRAC, et l'inauguration du moulin rénové eut lieu le 26 octobre 2003, en présence de près de 200 personnes.

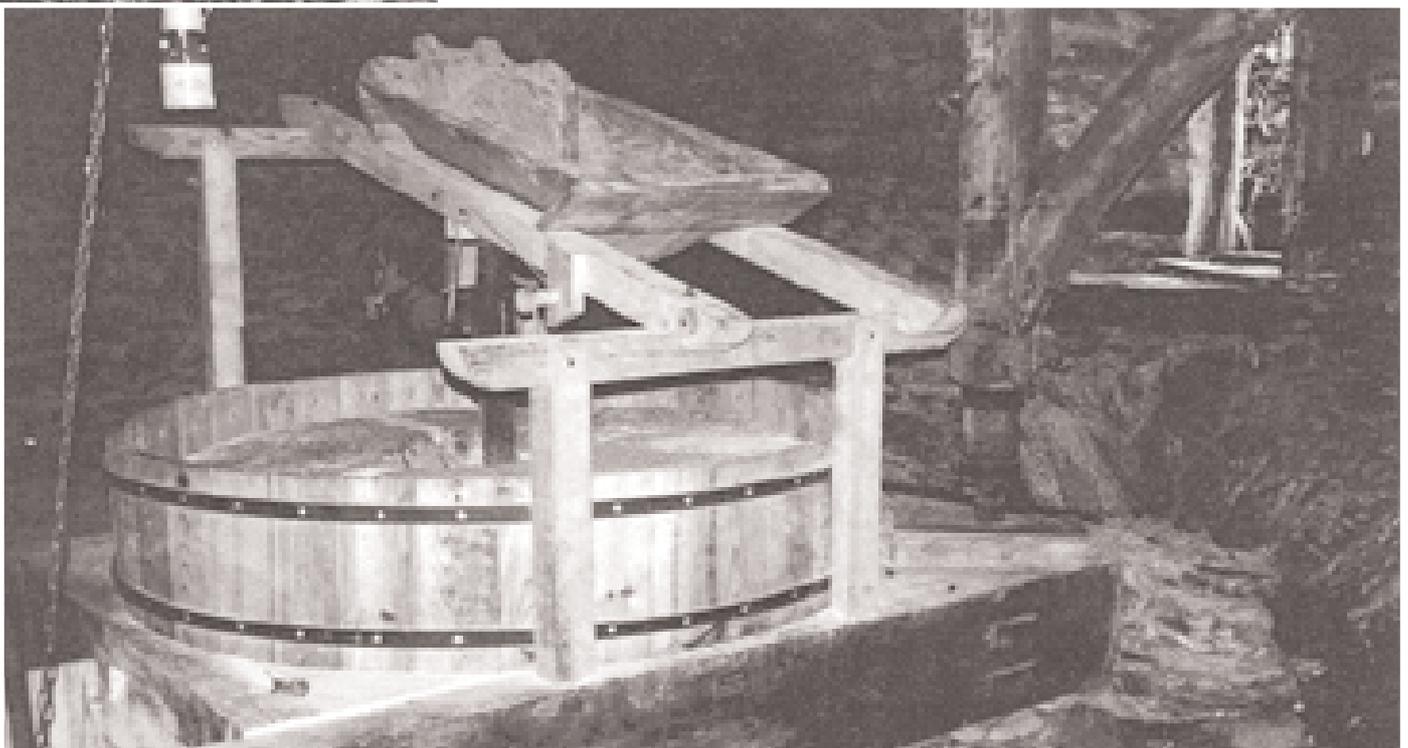
Nous organisons aussi au mois de juin depuis 2002, une « Randonnée au Moulin en Musique et en Chansons » qui rassemble plus de 150 personnes, avec par exemple dans le rôle du chanteur marcheur, notre ami Jo Vidal de Ramonville. Et pour bien valoriser le site, nous avons défini un projet incluant aussi les

deux communes voisines de Brassac et de Le Bosc : « *le sentier thématique des Trois Moulins* ». Ce projet inclut la réouverture d'anciens sentiers, la réfection d'un pont, la réalisation de deux parkings et d'une aire de pique-nique... Les trois conseils municipaux ont délibéré dans ce sens l'été dernier et le dossier de subvention a été déposé au début de septembre 2003.

Après acceptation du dossier, les travaux sont prévus pour durer 18 mois. Le moulin se visite sur demande, mais il vaut mieux y aller pendant la belle saison. Il faut préciser qu'il y a au moins un quart d'heure de marche à pied pour y descendre (dénivelé d'environ 100 mètres), et un peu plus pour en remonter, le tout se faisant en forêt de montagne - des chaussures de marche sont recommandées.

Pour plus d'informations sur les visites ou l'adhésion à l'association, n'hésitez pas à nous contacter, de préférence en soirée au 05 61 73 13 85.

Jean Paul DENIER



La trémie, le chevalet, la meule supérieure, l'archure.



Henri BOSCO

Henri BOSCO, un écrivain

Qu'évoque le nom de Henri Bosco aux lecteurs d'aujourd'hui ? Les plus anciens d'entre nous se rappellent certainement quelques titres fameux, tels *Le Mas Théotime*, *l'Ane Culothe* ou *Malicroix*, célébrité attestée par divers prix littéraires et distinctions qui furent attribués à Bosco de son vivant. Quant aux plus jeunes ils doivent conserver peu ou prou le souvenir de dictées ou de récits étudiés sur les bancs de l'École Élémentaire ou du Collège.

Ainsi *L'Enfant* et *la Rivière* reste encore l'un des livres auxquels les maîtres font appel pour illustrer ce qu'est la beauté d'une phrase bien construite, d'un style limpide autant que musical, très évocateur des sites et des personnages. De fait, Bosco nous apparaît toujours comme un merveilleux conteur dans ce que ce terme recèle de plus profond.

Bien entendu, comme pour tant d'autres, Bosco ne fait plus guère la une des devantures de librairie ! Ce qui n'empêche pas que son œuvre conserve un lectorat fidèle comme en témoigne la réédition continue de plusieurs de ses titres, sans oublier diverses émissions radiophoniques et télévisuelles, par exemple dans le cadre de la récente série "Un siècle d'écrivains" sur France 3.

Pourquoi redécouvrir Bosco ?

Tout simplement parce que son œuvre est trop souvent répertoriée, et donc



La Chapelle d'Eygalières (Les Alpilles)
Croquis de Henri Bosco (tous droits réservés)

confinée, soit parmi les "récits pour la jeunesse", soit au titre de romans teintés de "régionalisme". Il est vrai que l'enfance fut toujours un thème très cher à Bosco. Il est vrai aussi que ses récits sont toujours empreints des senteurs de sa Provence natale. Malheureusement il s'agit là de clichés très réducteurs, responsables d'une certaine méconnaissance de l'Auteur. Sinon, pourquoi cette œuvre continuerait-elle de susciter tant de travaux universitaires jusqu'en des pays aussi lointains, par exemple, que le Canada ou le Japon, et d'alimenter des Congrès internationaux qui lui sont intégralement consacrés ?

Bosco et la Provence

Henri Bosco (Avignon, 1888 – Nice, 1976) resta toujours marqué par "sa Provence", - celle d'entre Rhône et Durance, celle des Alpilles et surtout du Luberon. Mais, par le jeu des circonstances, il résida longtemps loin de celle-ci (notamment à l'Institut Français de Naples et au Maroc où il enseigna de longues années). D'ailleurs il écrivit plusieurs de ses ouvrages importants hors de France (à la différence de son illustre voisin Jean Giono). Si l'on convient que l'éloignement (sans être une condition sine qua non bien entendu) contribue à renforcer les liens en les épurant, conduisant à les fonder sur l'essentiel en dépassant les contingences de ce qui ressort du pittoresque ou du particularisme régional, on commence à mieux sai-

sir qui est Bosco, à mieux comprendre quel est le sens de sa fidélité à son terroir provençal. Au reste, nous avons tous en mémoire les noms de grands écrivains qui ont tenu à se référer à leurs origines en situant leurs récits au sein de leur propre terroir, considérant que celui-ci constituait une sorte de terreau à partir duquel pouvait germer et mûrir une œuvre originale et dégager avec vérité tel ou tel aspect de ce qui fait la condition humaine.

Originalité de Bosco

L'œuvre de Bosco, riche d'une trentaine de titres, peut être abordée de bien des manières car divers sont les mots-clés de référence. Une grande unité la caractérise néanmoins que l'on peut sans doute rapporter à la place éminente qu'y tient le thème du mystère et du rêve. Ce terme de mystère peut prendre assez souvent la forme d'un certain "suspense" dans le déroulement de l'action, à l'instar même parfois d'un "polar". Mais, bien entendu, le propre du mystère chez Bosco est ailleurs : il a trait essentiellement au destin intime de ses personnages. Si l'on voulait résumer sans trop déformer l'ensemble de l'œuvre, on pourrait dire que le "héros bosquien" s'interroge sur ce qu'il est, sur ce qu'il se sent capable de faire, face aux épreuves quelquefois dramatiques qu'il doit surmonter, bref sur son destin. Il n'est pas exagéré de dire que nous pouvons y sentir quelque peu la trace du tragique héri-

Derivat à redécouvrir

té des Grecs, tant il y a de filiation au sein de notre civilisation méditerranéenne, filiation particulièrement vivace en Provence. Tâchons de préciser quelques traits de cette œuvre à l'aide de l'un de ses titres majeurs, *Le Mas Théotime*. Ce choix est évidemment très subjectif et d'autres récits pourraient tout aussi bien être pris pour cette présentation, notamment Malicroix dont Bosco disait y avoir donné le meilleur de lui-même.

Le Mas Théotime, un récit symbolique

Le Mas Théotime relate un épisode crucial de la vie du héros, Pascal Derivat, le jeune maître du mas, principalement durant les mois où sa vie croise celle de sa cousine Geneviève Métidieu. Celle-ci est venue chercher refuge au mas à la suite de dures épreuves personnelles, espérant y trouver paix et sérénité. Tout au long du récit chacun va affirmer la force de son caractère et révéler au lecteur qu'en réalité tout s'oppose en eux. Ainsi, Pascal apparaît, au moins au premier abord, comme un solide terrien, très attaché à la conduite des travaux agricoles, tout en sacrifiant à sa passion de la botanique qui est sa part de rêve. Avec un fond d'âpreté, il est un être du soleil et de la terre. Geneviève, tout au contraire, se présente comme une « *créature de l'air et du vent* » ; « *elle ne vivait pas, elle dansait* ». Tous ces termes sont évidemment à prendre en leur sens symbolique, comme le philosophe Bachelard l'a si bien développé, s'étant très souvent référé à Bosco dans ses célèbres études sur la Poétique des éléments et de la rêverie. On perçoit le penchant humain de vive amitié, discrètement évoqué, qui se tisse entre les deux héros. Mais Pascal avoue qu'à la différence de sa cousine : « *l'air n'est pas mon élément, mais la terre ; et j'aime les plantes parce qu'elles vivent et meurent là où elles sont nées* ». Bien entendu, redisons-le, ce récit est chargé de symboles. Il ne saurait se réduire à une question d'humeur ou d'amour contrarié. Le grand intérêt de ce roman réside en ce que l'Auteur va au-delà de ce qui serait du ressort de péripéties psychologiques, en les rattachant à un thème profond de la condition humaine. Pour résumer disons que Bosco cherche à nous faire sentir la dualité de l'âme humaine, partagée entre ce qu'il appelle *l'exaltation*

et *l'amplitude*, à l'image de l'opposition entre les deux protagonistes du récit. Le mieux est de le citer : « *Si l'exaltation ne manquait point à Geneviève [...], elle ignorait les bienfaits de l'amplitude qui compense l'élan et équilibre l'âme. Car l'exaltation nous emporte au-dessus de nous-mêmes, comme un jaillissement vers la hauteur, tandis que l'amplitude [...] ne s'acquiert que par le recueillement et une lente concentration* ».

Nous ne pouvons rapporter ici tous les événements, parfois dramatiques, que rencontrent ces deux héros et comment chacun réagit, les amenant à un dénouement lui-même riche de signification. Cédons plutôt au plaisir de nouvelles citations qui montrent combien les personnages de Bosco sont dotés d'une grande force intérieure tout en ressentant leur propre fragilité face à l'adversité. Un mélange de sensibilité, de tension intérieure autant que de sérénité et d'espérance, les habite tous, quelles que soient les conditions particulières de tel ou tel récit. Ainsi de Pascal qui consigne dans son Journal : « *Cependant, je ne voudrais pas qu'on vît, dans l'énumération de mes tâches obscures, l'orgueil de l'homme qui se sent désormais maître de soi. Je ne suis sûr de rien, sinon de ma bonne volonté* », ou encore : « *On n'atteint à la paix du cœur, si elle est de ce monde, que par le travail inlassable, la déception fréquente, et le sentiment d'une juste humilité* ». Pascal se sent parfois déchiré, à la mesure de la tension intime entre l'exaltation et l'amplitude, lui causant, dit-il, « *une double servitude* » qu'il lui faut accepter. Renoncement passif ? Non, mais plutôt l'expérience d'une certaine sagesse car, dit-il, « *peut-être la paix est-elle plus que le bonheur...* ». Ce qui est à rapprocher d'une confidence de Bosco : « *Dans mes livres il n'y a pas une fatalité. Il y a au contraire un salut* ». Au lecteur de déceler celui-ci avec sa propre sensibilité.

Au-delà du quotidien

Cette paix intérieure nous est donnée ici comme le gage de l'exacte recherche de soi-même, thème que Bosco reprend dans de nombreux récits, parfois d'une manière plus aiguë et plus explicite que dans *Le Mas Théotime*. Ainsi en est-il tout spécialement de cet autre grand roman qu'est

Malicroix où le héros, encore hésitant face à la dureté des épreuves qui lui sont imposées, se dit : « *En demeurant ici jusqu'au bout, sans raison que puisse admettre la raison, je saurai bien si oui ou non je suis capable d'être autre que je ne suis, et plus que moi...* ». C'est le désir profond d'un dépassement, qui implique une attente patiente vécue intimement par le héros bosquien, à l'image de Bosco enfant qui ne se contentait pas de la plaine grasse et fertile d'Avignon, regardant au loin les collines sèches des Alpilles (et plus tard du Luberon), « *d'une dureté spirituelle* » dit-il. Pour aller vers elles, vers le mystère qu'elles recélaient et qu'il percevait comme le signe de son propre mystère, il lui fallait franchir la frontière du quotidien (ce que fait le jeune héros de *L'Ane Culotte* par exemple), symbole du dépassement de soi et marque commune de tous ces héros à la recherche de leur destin.

Que nous apporte Bosco ?

Bien sûr, il faudrait parler d'autres récits où cette paix se révèle différemment, plus tragiquement quelquefois (*Un Rameau de la nuit*, *L'Antiquaire*) ou plus sereinement ailleurs (*Antonin*, *Le Jardin d'Hyacinthe*). Ce que tous ont en commun, c'est cette attente d'espérance qui accompagne l'épreuve du héros ou, tout au moins, qui se laisse entrevoir en un dénouement que chacun est à même de prolonger une fois le livre refermé. Il s'opère une sorte de "transfert" apportant au lecteur une profonde sérénité, et ce indépendamment de toute considération littéraire. Ainsi pouvons-nous terminer cette trop brève présentation en laissant la parole à Bosco lui-même qui, dans l'un de ses entretiens, nous a livré sa pensée intime sur la "ligne de force" de ses récits : « *Il n'y a pas d'histoire [...] qui n'ait un sens [...] Et ce sens, comme l'aiguille de la boussole [...] va vers la lumière* ». C'est ce que nous offre l'œuvre de Bosco en nos temps incertains.

Roger BUIS

• **L'Amitié Henri Bosco,**
36C avenue Paul-Arène 06000 Nice

• **E-mail :** denise.paccard@wanadoo.fr

• **Site :** <http://henribosco.free.fr>

État civil

NAISSANCES



Manon Lemeur	17 octobre
Quentin Turatsinze	17 octobre
Dylan Roca	6 novembre
Yann Delezenne	8 novembre
Léna Barroqueiro	6 décembre
Thomas Ramos	18 décembre
Martin Pont	24 décembre
Mattéo Amoros	5 janvier

MARIAGES



Delphine Bordet et Nicolas Destez 22 novembre

DÉCES

Térésa Riba veuve Sanguirgo	27 septembre
Marcel Charlemagne	31 octobre
Yvonne Marsault épouse Thuries	19 novembre
Marie Rondot épouse Chaumont	21 décembre
Jeanne Cazampourre veuve Laffont	23 décembre
Noël Gardelle	2 janvier
Denise Laynet épouse Combes	7 janvier
Julien Bordes	21 janvier
André Cochot	23 janvier
Henriette Fourbil épouse Constan	24 janvier
Simone Dubois veuve Angelvy	24 janvier

CARNET NOIR

Marie Chaumont

"Marie est au pays de la paix. Elle est partie sans bruit dimanche matin. Et nous, nous restons dans cette vallée de larmes." Qu'ajouter au message de Jean-Pierre Chaumont qui tombait brutalement sur nos écrans le 21 décembre

Mathilde

Ce 8 janvier, Mathilde (fille de Véronique Le Bourg, enseignante à l'école élémentaire de la commune) s'en est allée. Elle avait 18 ans.

CARNET ROSE

- Françoise Gellin (conseillère municipale de 1995-2001) et Joël, nous annoncent que **Nathan** est né le 30 novembre chez Antoine Gellin et Karine.
- Saluons le huitième petit enfant de Solange Michel (ancienne adjointe) : **Mathilde Rainjonneau** (18/9/2003) chez sa fille Nanou.

*Nous nous associons à vos joies
et à vos peines*

INFOS SANTÉ

À Auzeville-Tolosane

CHIRURGIEN DENTISTE

- D^r ALBERNY - 37, chemin de l'Église 05 61 75 91 25

INFIRMIERE

- M^{me} ARACIL - 51, chemin de l'Église 05 61 75 03 34

PHARMACIE

- M^{me} DUROU - 31, chemin de l'Église 05 61 73 46 92

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

- M^{me} CLUSEAU - 37, chemin de l'Église 05 62 19 02 00
- M. JOLY - 37, chemin de l'Église 05 61 75 03 03

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- D^r CAZIN-LESCOURET - 37, chemin de l'Église 05 62 19 04 74
- D^r LELONG - 9, chemin de l'Église 05 61 73 32 25

ANALYSES MEDICALES :

- Laboratoire **BIO-PÔLE OCCITANIE** - 78, avenue Tolosane - RAMONVILLE (M^{me} Dupé-Hölscher - M. Fabre) 05 61 75 18 02
- Laboratoire **BIO-PÔLE TOLOSANE** - 22, avenue Tolosane - RAMONVILLE (Dr C. Vignau - Dr Levade) 05 62 19 16 39
- Laboratoire **DUMONS** - Centre Louis Delherm - CASTANET 05 62 71 71 70
- Laboratoire **LES ESSARTS-CHAPUSET** - 12, rue J.-M. Arnaud - CASTANET 05 61 27 93 55

AMBULANCES :

- "Cécile" - RAMONVILLE 05 61 75 65 65
- "L'Autan" - RAMONVILLE 05 61 73 43 44
- "Ambulances de Castanet" - CASTANET 05 61 27 83 04

NUMÉROS UTILES

URGENCES

- SAMU - CENTRE ANTI-POISON 15
- POMPIERS 18
- GENDARMERIE DE CASTANET 05 34 66 69 80
- EDF 0810 131 433
- GDF 0810 131 333

PRATIQUE

- MAIRIE : 05 61 73 56 02
lundi au vendredi, 8h30 à 17h30 Fax : 05 61 73 55 63
samedi de 10 h 00 à 12 h 00
- POSTE : 05 61 73 67 51
lundi au vendredi, 15h30 à 18h00
- ÉCOLE MATERNELLE 05 61 73 25 57
- ÉCOLE PRIMAIRE 05 61 73 56 16
- CRECHE L'EAU VIVE 05 61 75 10 88
- FOYER RURAL 05 61 75 69 41
- TAXI DANIEL (St-Orens) 06 09 31 98 84

Pour tous ceux qui sont demandeurs d'emploi, ont un problème, veulent communiquer une information, recherchent quelque chose ou quelqu'un, n'hésitez pas, osez le Téléx, le supplément aux Infos Municipales. Le Téléx paraît au moins une fois par mois. Renseignement à la Mairie !



PHARMACIES DE GARDE

des dimanches et jours fériés uniquement

M ^{lle} BABOUCHIAN	5, avenue d'Occitanie	RAMONVILLE	05 61 73 22 82
M ^{me} BUISSON	Place Pablo Picasso	RAMONVILLE	05 61 73 40 30
M ^{me} DUROU	31, chemin de l'Église	AUZEVILLE	05 61 73 46 92
M. ETESSE (Ph La Rabaudière)	14, bd des Genêts - 2, place René Char	CASTANET	05 62 19 11 60
M. FEDOU (Ph. du Collège)	5, place Clémence Isaure	CASTANET	05 61 27 86 53
PHARMACIE DU LAURAGAIS	36, avenue du Lauragais	CASTANET	05 61 27 75 85
M ^{me} LEPARGNEUR	7, avenue d'Occitanie	PECHABOU	05 61 27 77 69
M ^{me} MARTINEAU	Rond-point S. Allende	RAMONVILLE	05 61 75 92 56
M ^{mes} POPINEAU / VERGNE	7, avenue de Toulouse	CASTANET	05 61 27 77 69
M. SPERTE	63, avenue Tolosane	RAMONVILLE	05 61 73 31 57
PHARMACIE TOLOSANE	20, avenue Tolosane	RAMONVILLE	05 61 73 20 71

MARS

7 FEDOU
14 MARTINEAU
21 LAURAGAIS
28 SPERTE

AVRIL

4 POPINEAU
11 BABOUCHIAN
12 BABOUCHIAN
18 ETESSE
25 LEPARGNEUR

MAI

1^{er} MARTINEAU 23 FEDOU
2 MARTINEAU 30 LAURAGAIS
8 **DUROU** 31 LAURAGAIS
9 **DUROU**
16 TOLOSANE
20 TOLOSANE

Noter que la gendarmerie de Castanet est en mesure de vous renseigner sur les permanences des médecins, pharmaciens et infirmiers (05 34 66 69 80)

Pour toutes transactions une adresse à Auzeville AGENCE IMMOBILIERE DU SUD - 1, ch de la Mayrine - Tél./fax 05 61 75 72 00 - Tél 06 80 65 41 69

IMMOBILIER

Un panneau pour afficher les annonces de vente ou de location immobilières est à votre libre disposition dans le hall de la mairie.

MUSIC CITY!

